



SPL OSER

Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2024

<https://spl-oser.fr/>

Bureaux : 5 rue Eugène Faure – 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 22 55 34 – contacts.spl@spl-oser.fr

R.C.S. LYON 791 623 069 – APE 7112B – TVA FR 80 791 623 069

Exercice clos le 31/12/2024

Contexte :

Il est rappelé qu'à la suite de la loi du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance (L. n° 2018-727, 10 août 2018), l'établissement du rapport de gestion n'est obligatoire que pour les grandes Sociétés Anonymes. Une grande S.A est une société anonyme qui, au titre du dernier exercice comptable clos, et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants sont dépassés :

- 4 M€ pour le total du bilan
- 8 M€ pour le montant net du chiffre d'affaires
- 50 pour le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil d'Administration du 8 avril 2019 a délibéré dans le but de poursuivre la production du rapport de gestion dans un esprit de clarté et de transparence.

Il est également rappelé l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

« Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa »

Depuis la clôture de l'exercice 2022, les informations du rapport de gestion et du rapport d'activité intègrent le « rapport des mandataires ». Ce rapport s'appuie notamment sur :

- Sur les articles L.232-1 et L.225-100-1 du Code de commerce liés au rapport de gestion d'une société ;
- La loi 3DS du 21 février 2022 (article 210) exige que chaque année, les organes délibérants des collectivités « se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration ». Le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, entré en vigueur le 1er janvier 2023, en précise le contenu.

Ce « rapport des mandataires » a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant de chaque collectivité une information complète sur la société et son activité, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

Ce rapport contribue au renforcement de la notion juridique du contrôle analogue propre aux SPL.

Les assemblées délibérantes des collectivités possédant un siège au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Spéciale doivent donc délibérer afin de prendre acte de ce rapport.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl	5
1. Edito du Président.....	5
2. Informations générales	6
3. Objet social – Domaines d'activité	7
4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités	7
5. Evolution du nombre d'actionnaires	8
6. Répartition du capital social	8
7. La gouvernance	9
a - Composition du conseil d'administration	9
b - Les représentants à l'assemblée spéciale	10
c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires	11
d - Situation des mandats des administrateurs	12
II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière.....	21
1. Principales activités et opérations de l'année	21
a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	21
b - Analyse de l'évolution des affaires.....	21
II.1.b.1. Activité économique	21
c - Les 10 ans de la SPL OSER.....	22
II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins.....	22
II.1.c.2. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans.....	24
II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation	25
II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers	25
2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice.....	26
II.2.a.1. Activité économique	26
II.2.a.2. Trésorerie.....	26
II.2.a.3. Vie sociale	26
II.2.a.4. Recrutement.....	26
3. Activités en matière de recherche et de développement	27
4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir	27
5. Etablissements.....	27
II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée.....	27
II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.	27
6. Participation des salariés au capital.....	28
7. Exposé sur les résultats économiques et financiers	28
a - Exposé.....	28
b - Situation financière sur 3 ans.....	30
c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans.....	31
d - Analyse de l'évolution des résultats.....	31
e - Présentation des comptes annuels.....	31
II.7.e.1. Affectation du résultat	32
II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents.....	32
II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement.....	32
II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement.....	32
f - Répartition du chiffre d'affaires par clients.....	33
g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique.....	34
8. Performance énergétique - Résultats	35
9. Perspectives de développement	38
a - Analyse du carnet de commande.....	38

III. Etat des relations entre la collectivité et l'Epl.....	39
1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année	39
IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe	40
V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année.....	41
1. Evolutions statutaires.....	41
<i>a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année</i>	<i>41</i>
<i>b - Historique des 5 dernières années</i>	<i>41</i>
2. Evolutions de l'actionnariat	42
<i>a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années.....</i>	<i>42</i>
<i>b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année</i>	<i>43</i>
<i>c - Historique des 3 dernières années</i>	<i>43</i>
3. Changements intervenus au cours de l'exercice	44
VI. Bilan de gouvernance	46
1. Réunions du conseil d'administration.....	46
2. Réunions de l'assemblée spéciale.....	46
3. Réunions de l'assemblée générale	49
4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements sur 3 ans	50
5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux	50
6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société	50
<i>a - Principaux risques et incertitudes.....</i>	<i>50</i>
<i>b - Contrôle interne.....</i>	<i>51</i>
<i>c - Contrôles externes.....</i>	<i>51</i>
7. Contrôle analogue.....	51
<i>a - Contexte</i>	<i>51</i>
<i>b - Capitaux propres.....</i>	<i>51</i>
<i>c - Gouvernance</i>	<i>51</i>
<i>d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)</i>	<i>52</i>
<i>e - Le Conseil d'Administration (C.A.)</i>	<i>52</i>
<i>f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.)</i>	<i>53</i>
<i>g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)</i>	<i>53</i>
<i>h - Les Assemblées Générales</i>	<i>53</i>
<i>i - Le pacte d'actionnaires</i>	<i>54</i>
<i>VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires.....</i>	<i>54</i>
<i>VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée</i>	<i>54</i>
<i>j - Activité</i>	<i>54</i>
VII. Annexes	56
Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours	57
Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée	60
Annexe 3 – Comptes annuels.....	71

I. PRESENTATION DE L'EPL

1. Edito du Président

La rénovation énergétique des bâtiments est devenue ces dernières années un sujet important sur lequel de nombreux acteurs aux compétences très larges, s'impliquent fortement au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La SPL OSER est désormais sollicitée par de nombreuses collectivités locales.

Sa spécialisation sur un mode de réalisation via les marchés publics globaux de performance énergétique permet d'apporter aux Maîtres d'Ouvrages publics un appui opérationnel mutualisé et un engagement contractuel des consommations d'énergie.

Cette année 2024, qui est la douzième année d'activité de la Société, aura été marquée par une troisième année en forte activité et une croissance de la société. Un grand nombre d'opérations était en phase réalisation, ce qui mobilise fortement les équipes de la SPL sur l'ensemble du territoire. Le montant des dépenses sur les opérations pour le compte des collectivités est en forte augmentation du fait de phases travaux d'opérations importantes, parfois sur plusieurs écoles simultanément.

2. Informations générales

DENOMINATION ET SIGLE	SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE – SPL OSER
OBJET SOCIAL / SECTEUR ACTIVITE	Rénovation énergétique des bâtiments publics
DATE DE CREATION	21/03/2013
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	101, Cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON CEDEX 02
POUR TOUTES CORRESPONDANCES	5, Rue Eugène Faure 38000 GRENOBLE Les bureaux principaux de la société sont situés au Bâtiment LE PALLADIUM – 5, Rue Eugène Faure – 38000 Grenoble. La SPL OSER loue ces bureaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'agence de Volvic a déménagé en 2023 à la Maison Napoléon – 27, Rue Saint Robert – 63100 Clermont-Ferrand. La SPL OSER loue également des bureaux au Bâtiment HEVEA – 2, Rue Professeur Zimmermann – 69007 Lyon.
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	Société Anonyme à Conseil d'Administration Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous précisons que le conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Lors de sa réunion du 31 mai 2013, il a opté pour la séparation des fonctions de président et de directeur général.
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Monsieur ERIC FOURNIER La présidence du conseil d'administration est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par M. Eric FOURNIER, désigné à cette fonction par le conseil d'administration du 25 avril 2016 pour la durée de son mandat d'administrateur. Le mandat a été renouvelé le 19 novembre 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur.
NOM DU DIRECTEUR GENERAL	Monsieur PHILIPPE TRUCHY Le Directeur général est Monsieur Philippe TRUCHY, désigné par délibération du conseil d'administration du 31 mai 2013 et renouvelé lors du conseil d'administration du 25 avril 2016, du 8 avril 2019 puis du 4 avril 2022 pour un nouveau mandat expirant lors du conseil d'administration convoquant l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2024. Un renouvellement est proposé lors de cette séance.

NOMBRE DE SALARIES (contrat de travail en cours à date de clôture)	20 salariés Au 31 décembre 2024, l'effectif de la société se composait de 20 salariés, qui représentent 18.60 ETP à cette date (et 18.59 ETP en moyenne sur l'année), 19 salariés en CDI, et aucun salarié en CDD, dont : • 17 cadres, • 0 agent de maîtrise, • 3 employées, • 0 apprenti. Il n'a pas été mis en place de modalités d'association des salariés aux résultats.
COMMISSAIRES AUX COMPTES	CABINET SERAPIONE Le commissaire aux comptes titulaire est le CABINET SERAPIONE, 445 Rue Lavoisier 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, représentée par Monsieur Nicolas SERAPIONE. Il n'y a pas de commissaire aux comptes suppléant. Le mandat a été attribué suite à la Commission d'appel d'offres de la SPL OSER du 26 juin 2019 pour une durée de 6 ans. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2024. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports du Commissaire aux comptes.

3. Objet social – Domaines d'activité

L'Objet social défini par les statuts est d' « accompagner ses actionnaires, sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée ; réalisation d'études, d'audits, de conseils et diagnostics ».

4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités

La Société Publique d'Efficacité Énergétique – SPL OSER est un outil mutualisé destiné à accompagner les collectivités locales qui en sont actionnaires au développement de projets de rénovation énergétique ambitieux.

Les marchés avec engagement de performance énergétique ont été très largement développés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL OSER y a contribué aux côtés des acteurs institutionnels tels que la Région, l'ADEME et AURA-EE.

Par ces marchés, le titulaire s'engage sur la réalisation d'un programme de travaux pour un prix fixé, un délai et un objectif contractuel de performance énergétique. L'exploitant y joue un rôle particulier puisqu'il participe à la phase conception-réalisation, prend en main les installations qui concourent à la performance du bâtiment pendant les travaux et plusieurs années après réception.

Le partenariat entre les actionnaires et la SPL OSER s'inscrit dans la durée, les marchés avec engagement de performance étant couramment d'une durée d'une dizaine d'années.

5. Evolution du nombre d'actionnaires

Sur l'année 2024, le nombre d'actionnaires a évolué au nombre de 38 contre 35 précédemment. Les Villes de Chaponost, Saint-Alban-Leysse et Salaise-sur-Sanne ont rejoint la Société en 2024.

6. Répartition du capital social

SIREN	Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%
200 053 767	Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	240 278,00	2 402 780,00	38,90%
254 200 546	SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,81%
217 300 086	Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958	29 580,00	0,48%
210 100 046	Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488	14 880,00	0,24%
200 063 402	Ville d'Annecy	2015	100 617	1 006 170,00	16,29%
217 400 126	Ville d'Annemasse	2016	3 380	33 800,00	0,55%
210 100 533	Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514	935 140,00	15,14%
213 801 582	Ville d'Eybens	2015	1 000	10 000,00	0,16%
213 801 855	Ville de Grenoble	2015	64 707	647 070,00	10,48%
216 900 969	Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630	406 300,00	6,58%
217 301 795	Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300	13 000,00	0,21%
216 902 825	Ville de Meyzieu	2013	3 000	30 000,00	0,49%
217 301 712	Ville de Montmélian	2013	8 138	81 380,00	1,32%
217 402 080	Ville de Passy	2015	1 165	11 650,00	0,19%
216 901 991	Ville de Saint-Fons	2013	1 700	17 000,00	0,28%
216 902 908	Ville de Saint-Priest	2013	4 100	41 000,00	0,66%
200 083 863	Ville de Valserhône	2015	1 200	12 000,00	0,19%
213 801 798	Ville de Gières	2017	630	6 300,00	0,10%
216 902 866	Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200	32 000,00	0,52%
214 201 873	Ville de Roanne	2017	3 600	36 000,00	0,58%
217 401 736	Ville de Megève	2018	400	4 000,00	0,06%
217 300 110	Ville d'Albertville	2019	2 000	20 000,00	0,32%
213 803 174	Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100	11 000,00	0,18%
200 046 977	Métropole du Grand Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%
216 901 231	Ville de Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%
210 104 196	Ville de Thoiry (Ain)	2021	700	7 000,00	0,11%
217 300 516	Ville du Bourget-du-Lac	2021	600	6 000,00	0,10%
216 900 449	Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600	6 000,00	0,10%
213 804 420	Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100	1 000,00	0,02%
212 601 660	Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700	7 000,00	0,11%
216 902 668	Ville de Villeurbanne	2021	5 000	50 000,00	0,81%
213 805 633	Ville de Voiron	2021	2 100	21 000,00	0,34%
216 900 340	Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400	44 000,00	0,71%
226 300 010	Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000	50 000,00	0,81%
216 902 734	Ville de Corbas	2022	1 200	12 000,00	0,19%
216 900 431	Ville de Chaponost	2024	1 000	10 000,00	0,16%
217 302 223	Ville de Saint-Alban-Leysse	2024	700	7 000,00	0,11%
213 804 685	Ville de Salaise-sur-Sanne	2024	500	5 000,00	0,08%
Nombre d'actionnaires		38	617 705	6 177 050	100,00%

7. La gouvernance

a - Composition du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants	Actions	%	Rôle
Région Auvergne-Rhône-Alpes		240 278	38,90%	A d m i n i s t r a t e u r s
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	16,29%	
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	15,14%	
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	10,48%	
Président A.S. - Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	6,58%	
Vice-Président AS - Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,81%	
Vice-Président AS - Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,16%	
Vice-Président AS - Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,58%	
Vice-Président AS - Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,71%	
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,81%	C e n s e u r s
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,81%	
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,81%	
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,48%	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,32%	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,24%	
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,55%	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,19%	
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,16%	
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,10%	
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,10%	
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,10%	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,21%	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,18%	
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,11%	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,81%	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,06%	
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,49%	
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	1,32%	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,19%	
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	0,52%	
Ville de Saint-Alban-Leyssie	Monsieur Michel DYEN	700	0,11%	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,28%	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,02%	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,66%	
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilles VIAL	500	0,08%	
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,11%	
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,19%	
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,34%	
TOTAL Actions		617 705	100,00%	

Les administrateurs ont une voix délibérative au Conseil d'administration.

Les censeurs ont une voix consultative au Conseil d'administration.

b - Les représentants à l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	Actions	%
Président A.S. - Ville de Griqny	Madame Victoria MARI	40 630	34,26%
Vice-Président AS - Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	4,22%
Vice-Président AS - Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,84%
Vice-Président AS - Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	3,04%
Vice-Président AS - Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côte TOLLET	4 400	3,71%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	4,22%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	4,22%
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	4,22%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	2,49%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	1,69%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	1,25%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	2,85%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	1,01%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,51%
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,84%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,53%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,51%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	1,10%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,93%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,59%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	4,22%
Ville de Meqève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,34%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	2,53%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	6,86%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,98%
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	2,70%
Ville de Saint-Alban-Leyse	Monsieur Michel DYEN	700	0,59%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	1,43%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,08%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	3,46%
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilles VIAL	500	0,42%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,59%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	1,01%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	1,77%
TOTAL Actions		118 589	100,00%

Suite à la réduction de capital de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la représentation de l'Assemblée Spéciale s'est renforcée avec 5 représentants siégeant au Conseil d'Administration contre 2 précédemment.

c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	Actions	%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Thierry KOVACS	240 278	38,90%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,81%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,81%
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,81%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,48%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,32%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,24%
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	16,29%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,55%
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	15,14%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,19%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,10%
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,16%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côte TOLLET	4 400	0,71%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,16%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,10%
Ville de Griqny	Madame Victoria MARI	40630	6,58%
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	10,48%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,10%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,21%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,18%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,11%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,81%
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,06%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,49%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	1,32%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,19%
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	0,52%
Ville de Saint-Alban-Leyse	Monsieur Michel DYEN	700	0,11%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,28%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,02%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,66%
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilles VIAL	500	0,08%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,11%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,19%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,81%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,34%
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,58%
TOTAL Actions		617 705	100,00%
TOTAL Capital		6 177 050	

d - Situation des mandats des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société sur la base des déclarations transmises à la Société par ces derniers.

Monsieur Xavier ODO	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- CO1 Finances et administration Générale - CO2 Transports - CO3 Aménagement du territoire
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Titulaire	- Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (ADULLACT) - AXELERA Auvergne-Rhône-Alpes Pôle de Compétitivité - Campus Véolia Rhin Rhône méditerranée - Centre d'études européen Rhône-Alpes (CEE Rhône-Alpes) - Centre régional œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon/Saint-Etienne – conseil d'administration - Cluster lumière - Comité consultatif interrégional de règlement amiable litiges relatifs aux marchés publics - Comité de bassin Rhône-Méditerranée - Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) du bassin Rhône-Méditerranée-Corse - Comité de pilotage du projet NANOBIO - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) – bureau - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) – comité plénier - Comité régional pour l'emploi (CRPE) - Comité technique régional compétitivité - Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Lyon-Corbas - Commission départementale métropolitaine de la coopération intercommunale du Rhône (CDMCI) - Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) – académie de Lyon - Conseil médical du Rhône - Conseil supérieur de l'éducation (CSE) - Ecole centrale de Lyon (ECL) – conseil scientifique - Ecole de la 2e chance du Rhône (e2c) - Ecole de management de Lyon (EM Lyon) – assemblée générale - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (69) – conseil d'administration - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (69) – conseil d'administration - Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes (EPORA)

	- Indura Auvergne-Rhône-Alpes - Lycée Aragon Picasso - Lycée professionnel Danielle Casanova - Pôle compétitivité infra 2050 - Pôle de compétitivité Cara - Spiral – commission permanente - Syndicat mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sablons – inspira – comité syndical - Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise – comité syndical - Transport, développement, intermodalité, environnement (TDIE) - Université Claude Bernard Lyon – institut national supérieur du professorat de l'éducation – académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon – conseil de l'iut - Université Claude Bernard Lyon – école polytechnique - Université Claude Bernard Lyon – institut des sciences pharmaceutiques et biologiques - Université Jean Moulin Lyon – commission de la recherche - Université Jean Moulin Lyon – conseil de l'iut - Université Lumière Lyon – conseil d'administration - Université Lumière Lyon – conseil de l'IETL – institut d'études du travail de Lyon
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Suppléant	- CFA INTERFORA IFAIP - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – cité du design - Faculté de médecine et maïeutique - Groupement des autorités responsable de transport (GART) - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – lycée Joseph Marie Jacquard - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – UGECAM - Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) – CHU HCL - Lycée Ella Fitzgerald - Lycée polyvalent Georges Brassens - Société publique locale actifs ferroviaires et appui à la mobilité – assemblée générale - Université Claude Bernard Lyon – conseil d'administration
Maire	Ville de Grigny-sur-Rhône
Président	Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
Madame Sophie BLACHERE	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- C07 Economie, relocalisation, numérique et préférence régionale - C08 Education : lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation

Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – 2 ^{ème} Vice-Présidente	- AURA-EE – Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement – Assemblée Générale
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Titulaire	- Association de promotion et la recherche en informatique libre (APRIL) – AG - CFA CREAP – Caluire-et-Cuire - Commission de concertation en matière d'enseignement privé de l'académie de Lyon - Digital League – Cluster - Ecole de production Boisard - Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon – Conseil d'Administration - GAME ONLY - Institution de formation d'aides-soignants (IFAS) - Hospices civils de Lyon (HCL) - Instance compétence pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) - Lycée professionnel Marie Curie – Villeurbanne - Institution de formation des pédicures-podologues (IFPP) - Eiass Rockefeller – Lyon - Institut de formation en infirmier anesthésiste – CHU Hospices civils de Lyon - Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients de la vue (IFMKDV) - LY Formation (ECORIS) – Lyon - Lycée Auguste et Louis Lumière – Lyon - Lycée Colbert – Lyon - Lycée Edouard Herriot – Lyon - Lycée Frédéric Fays – Villeurbanne - Lycée La Martinière Diderot – Lyon - Lycée Pierre Brossolette – Villeurbanne - Lycée polyvalent Camus-Sermenaz – Rillieux-la-Pape - Lycée privé Jean-Baptiste de la Salle – Lyon - Lycée privé Saint-Charles – Rillieux-la-Pape - Lycée professionnel Alfred de Musset - Villeurbanne - Lycée professionnel André Cuzin – Caluire-et-Cuire - Lycée professionnel Georges Lamarque – Rillieux-la-Pape - Lycée professionnel Magenta – Villeurbanne - Lycée professionnel Marie Curie – Villeurbanne - Lycée professionnel privé Ateliers d'Apprentissage de l'Industrie – Vaulx-en-Velin - Lycée professionnel privé Japy – Lyon - Lycée Robert Doisneau – Vaulx-en-Velin - Lycée Saint Exupéry – Cité scolaire Elie Vignal – Caluire-et-Cuire - MINALOGIC Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône-Alpes Création 2 (RAC2) – Conseil de surveillance - Syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe européen Toulouse Lyon - Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise – Comité Syndical - TENERDIS - VEGEPOLYS VALLEY

Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Suppléante	- Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) – Métropole de Lyon (ALEC LYON) - CFA AFPIA Sud-Est – Lyon - CFA Compagnons du Devoir – Lyon - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) - Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon – Conseil d'Administration - Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Lyon-Dardilly - Institution de formation auxiliaire de puériculture (IFAP) - OCELLIA – Lyon - Institution de formation d'aides-soignants (IFAS) – Hôpital intercommunal gériatrique (HIG) – Neuville et Fontaines sur Saône - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – IRFSS CROIX ROUGE – Site régional de Lyon - Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) – CROIX ROUGE FRANÇAISE DE LYON - Lycée Arnaud Beltrame – Meyzieu - Lycée général du parc – Lyon - Lycée général technologique Ampère – Lyon - Lycée Jean Perrin – Lyon - Lycée Jean-Paul Sartre – Bron - Lycée polyvalent Charlie Chaplin – Décines-Charpieu - Lycée polyvalent François Rabelais – Dardilly - Lycée professionnel Diderot – Lyon - Lycée professionnel Jacques de Flesselles – Lyon - Lycée professionnel Les Canuts – Vaulx-en-Velin - Lycée professionnel Tony Garnier – Bron - Lycée Rosa Parks – Neuville-sur-Saône - Université Claude Bernard – Lyon – Institut de formation en ergothérapie (IFE)
Conseillère métropolitaine	- Métropole de Lyon (depuis fin janvier 2024) - Collège Maria Casares - Collège Paul Emile Victor
Monsieur Éric FOURNIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Conseiller spécial délégué à l'air, au climat et à l'énergie	- Région Auvergne-Rhône-Alpes
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- CO2 Transports - C04 Montagne - C16 Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 - Commission permanente
Chamonix-Mont-Blanc	Maire
Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	Président

Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Titulaire	- Association Amorce – Villeurbanne - Association des gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI) - Association EUROMONTANA - Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) – comité directeur - Association pour la mesure de la pollution atmosphérique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) – assemblée générale et conseil d'administration - Comité consultatif de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges - Comité de massif des Alpes - Comité de pilotage des sites NATURA 2000 – Aiguilles rouges - Comité de pilotage des sites NATURA 2000 – Haut Giffre - Comité départemental pour la transition énergétique de la Haute-Savoie (CDTE-74) – (Co-Président) - Comité pour la liaison européenne transalpine-Lyon-Turin - Comité régional charte co² - Commission régionale des aides de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie - Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin – conseil d'administration - Initiative Faucigny Mont Blanc – (titulaire) - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – centre hospitalier intercommunal Mont-Blanc-Sallanches (74) – (titulaire) - Lycée polyvalent Mont Blanc René Dayve – Passy - Lycée polyvalent Roger Frison Roche – Chamonix-Mont-Blanc - Lycée privé Saint-Joseph – Sallanches - Lycée professionnel privé du Mont-Blanc – Sallanches - Mission locale aide insertion jeunes – Faucigny-Mont-Blanc - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – CL'AIR (conférence plénière) et bureau - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission activités économiques - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission transports et mobilités - Sage de l'Arve – commission locale de l'eau
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Suppléant	- Comité départemental pour l'emploi (CDPE) de la Haute-Savoie - Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) des transports publics transfrontaliers - Lycée Charles Poncet – Cluses - Lycée Guillaume Fichet – Bonneville - Lycée professionnel hôtelier François Bise – Bonneville - Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois – comité syndical - Association TDIE – Transports, Développement, Intermodalité, Environnement

Madame Michèle CEDRIN	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- C05 Agriculture, alimentation, viticulture et forêts - C15 Formation continue et apprentissage
Adjointe au Maire	Commune de Vienne
Conseillère Communautaire	Communauté d'agglomération Vienne Condrieu Agglomération - Urbalyon – Membre du Bureau - Jazz – membre du Conseil d'administration – EPL à caractère industriel et commercial
Conseillère Régionale Conseillère déléguée à la formation et l'emploi	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Titulaire	- Association Seine-Moselle-Rhône - Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement – Assemblée Générale - BTP CFA Isère – Bourgoin-Jallieu - Comité de Pilotage via Fluvia - Comité de Pilotage (COPIL) régional « Véloroutes, voies vertes » - Comité départemental pour l'emploi (CDPE) de l'Isère - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) – Bureau et comité plénier - Comité régional pour l'emploi (CRPE) - Conseil médical de l'Isère - Ecole de production Saint Jean-Marie Vianney - Fondation BTP – Conseil d'Administration - GIP CARIF-OREF – Assemblée Générale et Présidente du Bureau - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Centre Hospitalier Général Lucien Hussel - Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA) – AFTRAL – Saint Quentin Fallavier - Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) – CH Vienne - Lycée Agricole Vienne Seyssuel « Agrotec » – Commission d'hygiène et de sécurité (CoHS) - Lycée Ella Fitzgerald - Lycée Privé Institution Robin

	- Lycée Privé Institution Saint-Charles - Mission locale Isère Rhodanienne - Syndicat Mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sablons – Inspira – Comité Syndical - Via Compétence – Présidente
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Suppléante	- CFA Sport et animation Rhône-Alpes-Vienne - Comité d'étude des projets d'installation Isère (CEPI) - Conseil Territorial de Santé (CTS) – Circonscription de l'Isère-Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes - Ecole Centrale de Lyon (ECL) – Conseil d'Administration - Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Tour-du-Pin - INSA-Institut National des Sciences Appliquées – Conseil d'Administration - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Centre Hospitalier Pierre Oudot - Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) – CH Pierre Oudot - Lycée Agricole Vienne Seyssuel Agrotec - Lycée Charles-Gabriel Pravaz - Lycée Elie Cartan - Lycée Galilée - Lycée Général et Technologique La Pleïade - Lycée Professionnel Jean-Claude Aubry - Lycée Professionnel l'Odyssée - Syndicat Mixte de la Plaine de Saint-Exupéry
Région Auvergne-Rhône-Alpes – Structures internes	- Comité Social Territorial (CST) – Conseil Régional (Titulaire) - Commission Consultative Paritaire (CCP) (Titulaire) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie B (Suppléante) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie C (Suppléante) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie A (Suppléante) - Groupe de réflexion PAC (autre)
Monsieur Benjamin MARIAS	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Associé	Coopérative AIR coop

Adjoint au Maire de la Ville d'Annecy	- Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA) – comité syndical - SYANE (Etablissement public des énergies et du numérique de Haute Savoie) – comité syndical
Madame Charline LIOTIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Déléguée	- Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (Assemblée Générale)
Conseillère Communautaire	- Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Associée	- SCI Des Quatres Routes
Monsieur Vincent FRISTOT	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Conseiller Métropolitain, Représentant la Ville de Grenoble	Grenoble Alpes Métropole
Président du conseil d'administration, administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Gaz et Electricité de Grenoble
Président et membre du conseil de surveillance	SAS GreenAlp
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM CCIAG Compagnie de Chauffage
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Innovia
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SPL ALEC Agence locale de l'énergie
Membre du bureau, comité syndical, représentant Grenoble Alpes Métropole	EP SCOT
Administrateur, représentant Gaz et Electricité de Grenoble	FNCCR, Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies
Administrateur, représentant la SEM GEG	Fédération des EPL Entreprises publiques locales
Associé non gérant	SCIA CoheresAnse
Madame Victoria MARI	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Déléguée au Conseil Syndical	SMIRIL, Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes
Monsieur Antoine COLLIAT	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité

	- Commission locale de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine AVAP Gratte-Ciel
Représentant de la Ville de Villeurbanne (suppléant)	- SIGERLY - Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise
Actionnaire	- Coopérative funéraire de Rennes - Crédit coopératif - MOBICOOP
Membre du CA	- Société publique locale Pôle Funéraire Public
Monsieur Pascal BOUDIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
	Aucun autre mandat
Monsieur Côme TOLLET	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Président	SCIL
Monsieur Christian DORANGE	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Gérant	CHRIS EVENT TRANSPORT

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE

1. Principales activités et opérations de l'année

a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé, qui est le douzième de la société, se caractérise par des missions réparties principalement en deux types de marchés entre la société et les collectivités :

- Pour les études en amont, dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux, l'activité a été moins soutenue que celle de l'exercice précédent mais reste importante sur l'année avec la finalisation d'une proportion importante de ces audits. Ces prestations sont effectuées via des marchés de prestations intellectuelles, d'une durée moyenne de l'ordre de 6 mois.

- Sur le plan opérationnel, l'activité se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage sur une durée longue, couramment plus de dix ans avec la phase exploitation maintenance. L'activité s'est déroulée sur une majorité de mandats signés dans les années précédentes mais aussi sur la phase de lancement de 3 nouveaux mandats signés en 2024 (6 avaient été signés en 2022 et 6 en 2023). Les collectivités concernées par ces nouveaux mandats sont la Ville d'Annecy, de Grigny-sur-Rhône et le Département du Puy-de-Dôme.

L'activité pour les phases opérationnelles (Phase 2 contractualisation des marchés et Phase 3 Conception-réalisation) constitue, comme chaque année, la majorité des moyens mis en œuvre par la société, et des honoraires, avec :

- Une hausse d'activité sur la phase conception réalisation, notamment du fait des nombreux mandats signés ces 3 dernières années.
- Au cours de cette année 2024, se sont déroulées les livraisons des travaux de plusieurs opérations : groupe scolaire Jarrin et les écoles de Brou pour la Ville de Bourg-en-Bresse ; groupe scolaire les Gémeaux pour la Ville de Lyon et l'école élémentaire du Val des Roses à Albertville.

b - Analyse de l'évolution des affaires

II.1.b.1. Activité économique

L'activité de la société s'est poursuivie durant l'année 2024 pour les opérations réalisées en marché global de performance, avec en amont, des missions d'audits énergétiques, puis les mandats de maîtrise d'ouvrage.

La phase conception réalisation qui représente la plus grosse part de l'activité de la SPL comptait fin décembre 2024, 18 opérations en cours, portant sur un ensemble de 25 sites, principalement des écoles, 3 collèges, 2 lycées, 3 gymnases et halle des sports.

La phase exploitation maintenance après livraison des travaux reste à un niveau d'activité important en 2024. De nouvelles opérations ont été réceptionnées et des opérations sont arrivées à la fin de la phase exploitation en 2024 (5 lycées pour la Région, le Gymnase Favier et le Groupe scolaire Saint-Exupéry à Bourg-en-Bresse), ce qui crée un équilibre global avec un nombre d'opérations stable à 30 opérations environ.

Globalement, l'activité de la SPL sur l'année 2024 est importante et le résultat d'exploitation est positif :

- Sur le déroulement des opérations :

- Les opérations ont pour la très grande majorité pu se dérouler correctement.
- Les hausses des coûts des matériaux constatées dans les années précédentes ont nécessité la prise en charge par les collectivités sur les opérations lancées, des surcoûts liés aux révisions de prix et notamment celles qui s'appliquent aux marchés globaux de performance énergétique.
- Dans certains cas, la passation du marché global de performance énergétique n'a pas pu avoir lieu :
 - L'opération de l'école du Chat Perché de la Ville du Bourget-du-Lac ne sera pas lancée dans le cadre d'un MPGP suivi pas la SPL OSER, car à l'issue de l'analyse des offres, la collectivité a déclaré la procédure infructueuse du fait du dépassement du montant des travaux (+19.5%) vis-à-vis de l'estimation établie préalablement par le maître d'œuvre. La Ville poursuivra sur la phase réalisation en lots séparés sur la base de la conception réalisées par le Maître d'œuvre avec l'appui de la SPL OSER.
 - L'opération du Centre Culturel du Polaris de la Ville de Corbas ne sera pas lancée dans le cadre d'un MPGP car à l'issue de l'analyse des offres, la Commune a déclaré la procédure infructueuse. La Ville de Corbas devrait poursuivre la rénovation énergétique en deux temps par des marchés passés en lots séparés.

- Sur le renouvellement des marchés passés entre actionnaires et la société :

- L'activité de la SPL dépend de la sollicitation de ses actionnaires qui sont ses seuls clients.
- Les renouvellements des contrats de 2021 à 2023 ont été importants (6 mandats signés par année) et ont permis à la société de maintenir un très bon niveau d'activité sur l'année écoulée compte-tenu de la durée des opérations. Sur l'année 2024, seuls 3 mandats de maîtrise d'ouvrage ont été signés. Il est important que ce renouvellement soit le plus régulier possible chaque année de sorte à assurer une continuité d'activité pour les équipes en place, avec de préférence un équilibre sur le territoire. Des sollicitations des collectivités actionnaires sont attendues sur le premier semestre 2025 pour assurer l'activité de la SPL sur les années à venir.

c - Communication Collectivités et SPL OSER

La réalisation des travaux de rénovation énergétique s'est conclue par de nombreuses inaugurations en 2024, avec l'école élémentaire Pasteur à Grigny, le groupe scolaire Jarrin à puis l'école maternelle de Brou à Bourg-en-Bresse, le groupe scolaire Simone Signoret à Saint-Priest...

La SPL a diffusé en décembre la Lettre#6 avec notamment un sujet sur la rénovation énergétique et l'amélioration du confort d'été.

La SPL OSER est fréquemment mobilisée pour répondre à des sollicitations de différents acteurs et a participé à la « Rencontre régionale annuelle des Epl Auvergne-Rhône-Alpes » le 10 juin 2024.

II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins

L'agence de Lyon comprend 3 responsables d'opérations. Pour autant, certaines opérations sur le territoire lyonnais restent pilotées par les responsables d'opérations basés à Grenoble. Un responsable de secteur à Grenoble supervise les opérations.

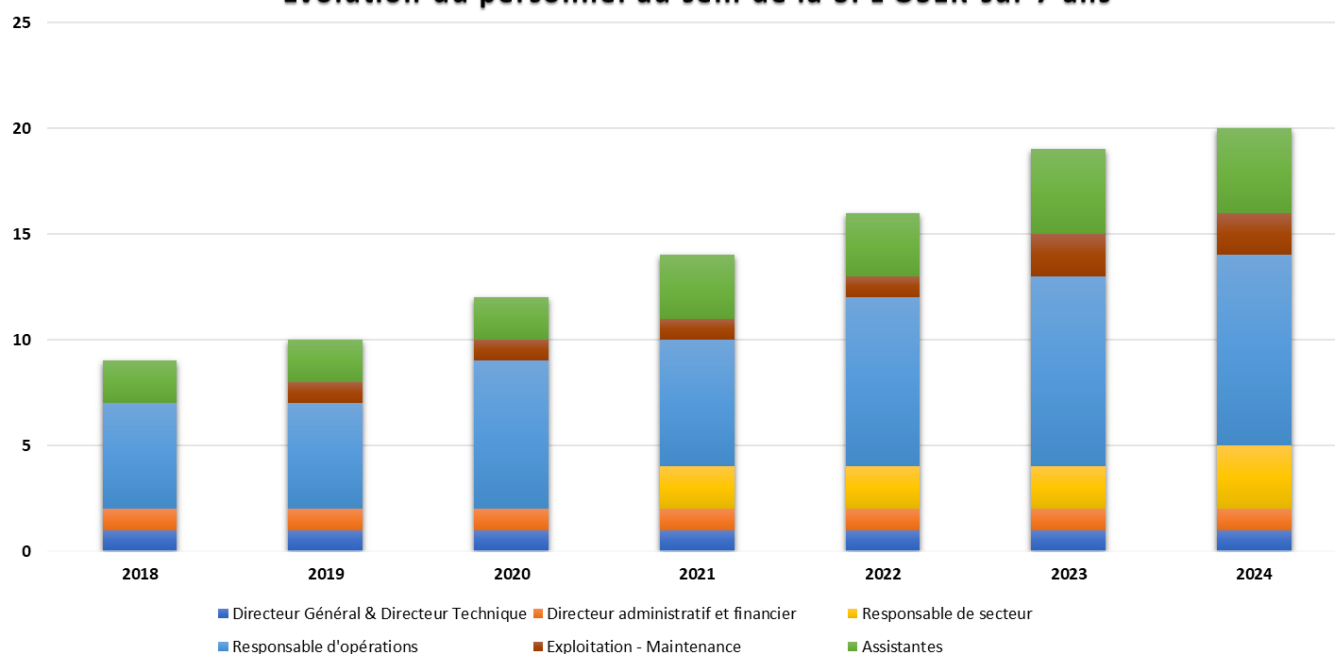
L'agence de Clermont-Ferrand comprend 1 responsable d'opérations et 1 un responsable de secteur qui a été recruté en interne en 2024 ce qui facilitera la réponse aux besoins des nouvelles collectivités sur le territoire auvergnat. Un responsable d'opérations a été recruté dans le cadre d'un départ en retraite.

Le pôle exploitation maintenance concerne 2 salariés, dont un qui intervient également sur des audits énergétiques.

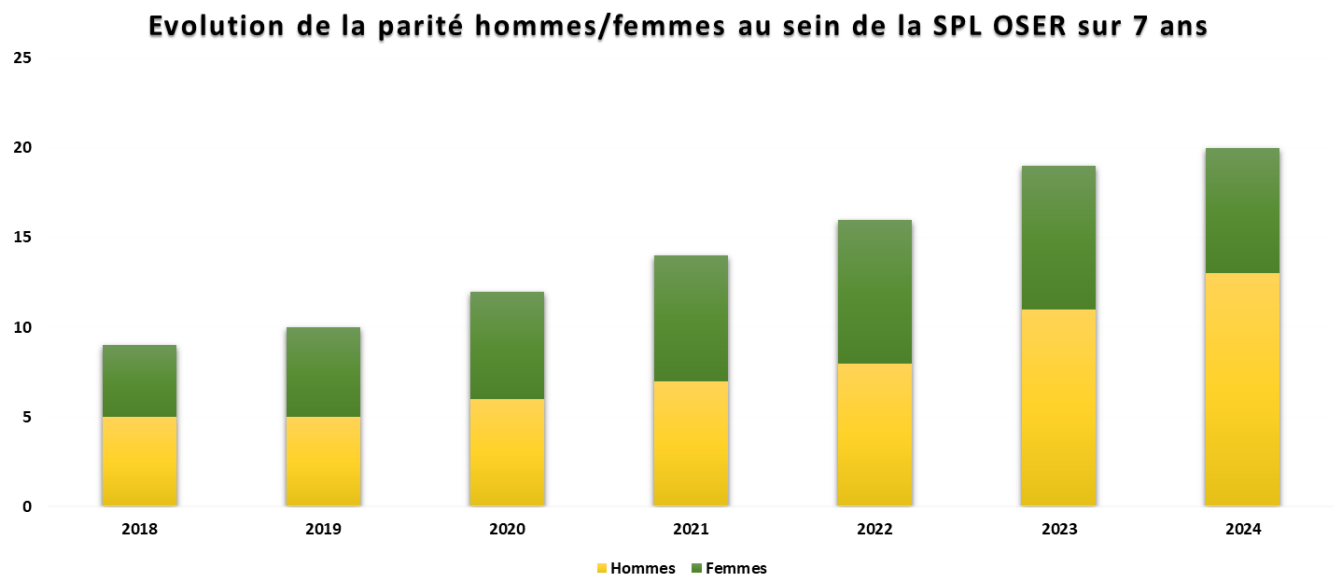
Par ailleurs la Société poursuit ses recrutements de sorte à répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des collectivités qui la sollicitent sur l'ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'organisation est basée sur une équipe opérationnelle sur le plan administratif et financier basé à Grenoble et des responsables d'opérations basés au plus proche des collectivités à Clermont-Ferrand, à Lyon et à Grenoble.

L'effectif de la société a fortement évolué depuis la création de la SPL OSER (5 personnes en septembre 2013). Le premier graphique illustre l'évolution du personnel.

Evolution du personnel au sein de la SPL OSER sur 7 ans

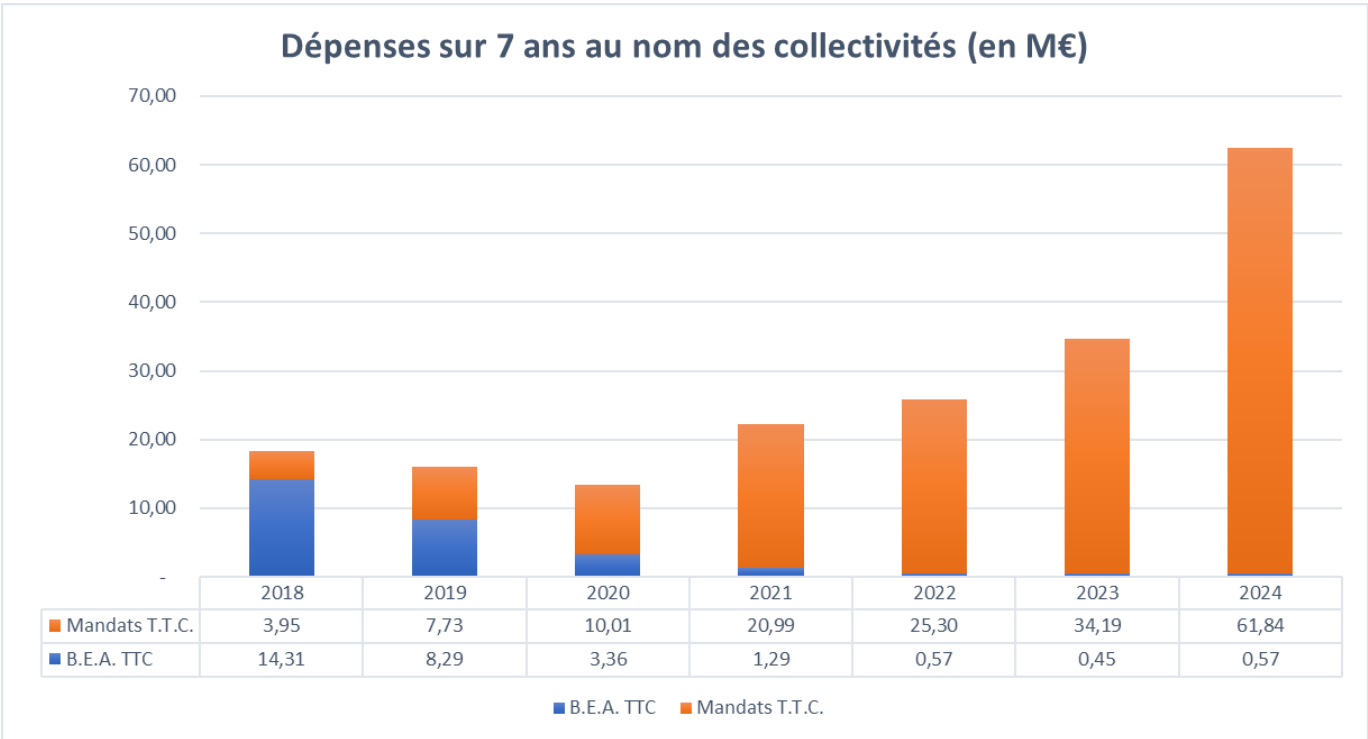


Le second graphique illustre la situation vis-à-vis de la parité hommes / femmes.



II.1.c.2. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans

Le chiffre d'opérations TTC correspond à l'ensemble des dépenses réalisées par la société pour le compte des collectivités. Il évolue au gré du lancement des opérations, en fonction des phases. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution au cours des 7 dernières années (cumul des opérations en BEA et en mandat de maîtrise d'ouvrage).

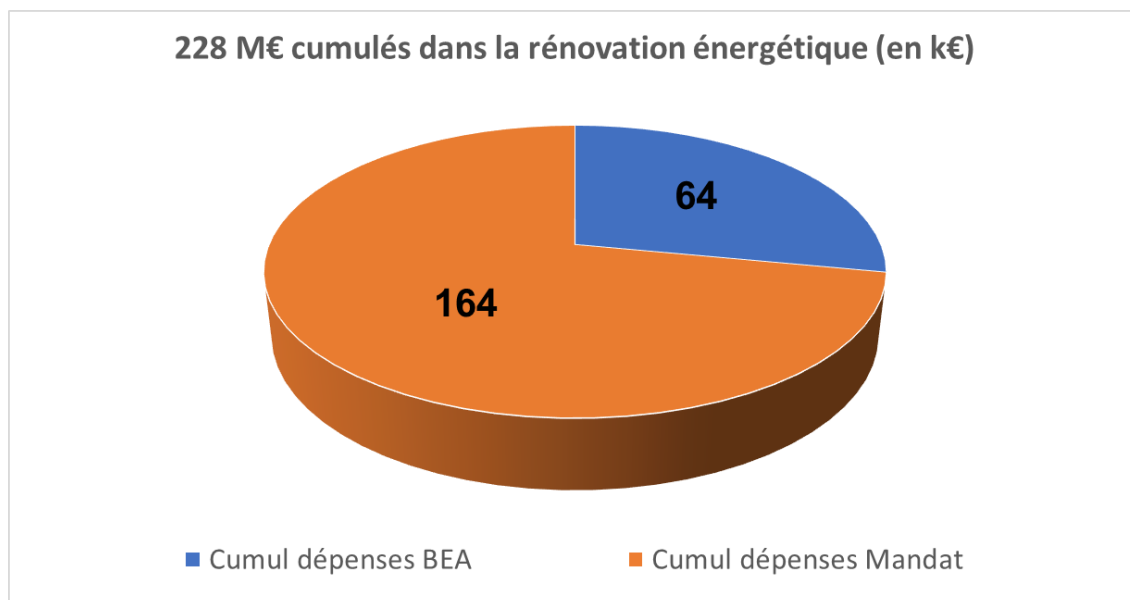


La somme des dépenses pour les deux types de contrats (B.E.A. et mandats de maîtrise d'ouvrage), a diminué en 2019 puis 2020 du fait des aspects cycliques liés aux lancements d'opérations, les dépenses étant nettement plus importantes à partir du début des travaux.

Une augmentation du chiffre d'opération (ensemble des dépenses payées par la SPL sur toutes les opérations en cours) apparaît clairement ces dernières années pour dépasser 62 M€ en 2024 contre 26 M€ en 2022 et 35 M€ en 2023.

L'année 2024 est marquée par un volume de dépenses supérieur à celles des années 2022 et 2023 cumulées, qui s'explique par le plus grand nombre d'opérations et par le volume important des travaux sur certaines d'entre elles, dont quelques opérations qui comportent une part de démolition reconstruction significative (Groupe scolaire Simone Signoret à Saint-Priest, école Pasteur à Grigny notamment).

Au terme de 12 années d'exercice, les collectivités actionnaires de la SPL OSER ont investi plus de 228 M€ au titre de la rénovation énergétique. L'activité cumulée en mandat de maîtrise d'ouvrage dépasse le cap des 150 M€ en 2024.



II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation

Depuis plusieurs années et la fin des opérations en B.E.A, l'intervention en mandat de maîtrise d'ouvrage répond aux demandes des collectivités.

La société a cherché à répondre favorablement à la plupart des demandes d'adaptations sur les mandats ; il est important de souligner que la société restera plus efficace au lancement des opération si ces mandats sont basés sur les mêmes règles et pièces écrites, afin d'éviter une lourdeur de gestion administrative et financière.

II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers

La société a souscrit 28 comptes à terme de 250 000 euros chacun d'une durée de 5 ans pour les 20 premiers contractés en 2019 ; et d'une durée de 3 ans pour les 10 derniers contractés en 2020, l'ensemble auprès de la Caisse d'Epargne. Le montant de 7 millions d'euros permet à la Société d'obtenir un résultat financier bénéficiaire.

Le montant souscrit permet à la Société de percevoir des intérêts en fin de contrat.

Des comptes à terme de 5 millions d'euros sont arrivés à échéance et ont été remboursés par la Caisse d'Epargne en février 2024, intérêts en sus. Les capitaux disponibles ont été réinvestis en comptes à terme pendant 3 mois avant de finaliser la réduction de capital au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des enveloppes de comptes à terme de 1, 3 et 7 millions d'euros ont également été placés sur des durées relativement courte entre 3 mois et 4 mois. Ces placements ponctuels ont été remboursés en totalité en 2024.

Il ne reste en fin 2024 que des comptes à terme verts pour une enveloppe globale de 1.5 M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

La société a souscrit une enveloppe d'obligations en mai 2022 de 1 million d'euros rémunérée au taux fixe de 2.405% sur 10 ans ; et une enveloppe de 750 000 euros rémunérée au taux fixe de 1.484% sur 5 ans.

La société a également souscrit des obligations sur 5 ans en juillet 2022 de 1 million d'euros rémunérée à 2.5% les deux premières années puis entre 1.5% et 2.9% les trois dernières années.

Pour mémoire, la société avait, en 2014 et dans le cadre du financement des trois lycées, Montgolfier à Annonay, la Pléiade à Pont-de-Chérucy et Amblard à Valence, souscrit des instruments de couverture des taux (« swaps ») auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, pour un montant de près de 4 M€ et une durée de 20 années d'amortissement. Ces instruments permettent de faire correspondre des financements à taux variables avec un loyer fixe, de sorte que la société ne soit pas exposée en cas d'évolution des taux.

2. Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

II.2.a.1. Activité économique

Depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, l'activité se poursuit avec une majorité de projets en phase conception réalisation.

II.2.a.2. Trésorerie

Compte-tenu du capital de la SPL et du financement des opérations par les collectivités sous le régime de demandes d'avances, la trésorerie de la Société est excédentaire. Il est important que les demandes d'avances soient réglées par les collectivités en respectant les délais. Des difficultés ont pu apparaître fin 2024 entre deux budgets successifs. Il reste important que la SPL puisse disposer des fonds dans les délais.

L'objectif de règlement des fournisseurs se poursuit autour d'un délai de 20 jours à 30 jours après réception des factures. Cela présente un intérêt significatif pour les entreprises et les retours des entreprises sur ce plan sont globalement positifs.

II.2.a.3. Vie sociale

La Commission d'Appel d'Offre de la SPL OSER s'est réunie le 18 février 2024 afin de désigner le commissaire aux comptes pour les exercices 2025 à 2030. La C.A.O. a décidé de renouveler le mandat du Cabinet SERAPIONE.

Le Conseil d'Administration a été convoqué afin de délibérer sur l'arrêté des comptes mais également sur le renouvellement du mandat du Directeur Général.

Un Comité des Engagements et des Investissements est également prévu à la même date afin de permettre au Directeur Général de signer de nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage portant sur des opérations de rénovation énergétique.

II.2.a.4. Recrutement

La société a recruté une nouvelle assistante afin de renforcer le soutien aux équipes opérationnelles, administratives et financières. La société procède également à la création de deux emplois : un assistant au directeur administratif et financier et un responsable d'opérations.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'activité avec les actionnaires présents depuis plusieurs années, dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les communes qui disposent d'un important patrimoine immobilier, représente une réserve conséquente, qui reste toutefois à confirmer par la signature de nouveaux marchés avec la société. Il convient de souligner les difficultés de la plupart des collectivités à dégager de la marge sur le budget d'investissement pour lancer de nouvelles opérations. Cela constitue un point de vigilance pour l'activité de la SPL.

De nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage devront être signés en 2025 sur des projets déjà identifiés et des projets à faire émerger. Ces nouveaux marchés sont importants pour que l'activité de la Société soit régulière, d'autant qu'un nombre significatif d'opérations sera livré en 2025. Il est également prévisible que le lancement de nouvelles opérations soit ensuite plus réduit du fait des élections municipales programmées en 2026.

Le Décret tertiaire et les objectifs fixés de réduction des dépenses d'énergie impliquant des rénovations lourdes doivent inciter les collectivités locales à rénover leur patrimoine.

Par ailleurs le financement des projets reste un sujet important pour les collectivités et la société poursuit ses efforts pour apporter son appui en assistance aux actionnaires.

Compte-tenu des prévisions sur le bon déroulement des opérations au cours des mois à venir, l'exercice 2025 devrait se traduire par un résultat net positif.

5. Etablissements

II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée

Outre son siège situé à l'hôtel de la Région Auvergne Rhône Alpes, la Société a huit établissements, dont cinq liés aux centrales photovoltaïques créées sur des opérations en B.E.A :

- A Grenoble (38000, 5 rue Eugène FAURE) où sont situés ses bureaux et la majorité de son personnel,
- A Volvic (63530, 3 route de Clermont) où a été créée une agence,
- A Lyon (Bâtiment HEVEA – 2 rue professeur Zimmermann – 69007 LYON).

II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.

Au cours des années précédentes, des établissements ont été créés sur des sites où sont exploités une centrale photovoltaïque dans le cadre d'un B.E.A :

- A Grenoble (38000, 71 et 73 Rue Joseph Bouchayer, Groupe Scolaire Paul Painlevé)
- A Grenoble (38000, 55 et 59 Rue Ampère, Groupe Scolaire Ampère)
- A Givors (69700, 12 Chemin de la Côte à Cailloux, Lycée Aragon Picasso)
- A Saint-Priest-en-Jarez (42270, 63 Avenue Albert Raimond, Lycée Simone Weil)
- A Valence (26000, 43 rue Amblard, Lycée Amblard)

Il convient de préciser que la création d'établissement est obligatoire au-delà d'un seuil sur la puissance installée de la centrale photovoltaïque.

6. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024 : les salariés ne détiennent pas de participation au capital de la Société.

7. Exposé sur les résultats économiques et financiers

a - Exposé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2 262 742 euros contre 1 995 369 euros au titre de l'exercice précédent ; l'augmentation du chiffre d'affaires est liée à la forte croissance que connaît la société ;
- Le résultat d'exploitation ressort positif à 51 147 euros contre 68 643 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 012 384 euros contre 917 320 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 10.36 % :
 - o Cette augmentation résulte pour l'essentiel de recrutements en cours d'année 2023 qui ont un impact sur année entière ; et en 2024 de recrutements liés à des remplacements (démission et départ en retraite).
- Le montant des charges sociales s'élève à 450 935 euros contre 369 604 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 22.00 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 18.59 contre 17.31 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire ;
- Le résultat financier s'élève à 267 643 euros contre 143 734 euros au titre de l'exercice précédent. Le gain s'explique par le placement en compte à terme d'excédents de trésorerie ;
- Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort positif à 318 790 euros contre 212 377 euros pour l'exercice précédent ;
 - ⇒ Compte tenu des éléments ci-dessus,
 - o Du résultat exceptionnel de 691 euros contre un résultat négatif de 4 830 euros pour l'exercice précédent,
 - o D'un impôt sur les bénéfices de 69 413 euros,
 - o Le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice net de 250 068 euros contre 177 182 euros** pour l'exercice précédent.

	Budget 2024	Cumul réalisé 2024	Ecart Budget 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Etudes	165	164	-2
<i>Dont sous traitance</i>	-	16	16
Honoraires Contractualisation, Conception, Construction	1 310	1 402	91
<i>Exploitation-Maintenance (BEA)</i>	387	477	89
Honoraires SPL phase Exploitation (BEA + mandat)	244	207	-36
<i>Autres produits</i>	2	25	23
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 109	2 274	166
Dont Produits Propres	1 721	1 782	61
CHARGES D'EXPLOITATION		-	-
Sous-traitance - Prestations ponctuelles (SPL)	-	-	-
Sous-traitance - Etudes	-	16	16
<i>Sous-traitance - Exploitation-Maintenance (BEA)</i>	387	477	89
Achats et fournitures consommées	8	10	1
Locations immobilières	63	62	-1
Locations mobilière	4	4	1
Entretien et Maintenance (Matériel SPL)	32	28	-4
Assurances	22	23	2
Documentation	-	-	-
Honoraires (comptabilité, CAC, vie sociale)	36	35	-1
Annonces et insertions	4	3	-1
Formations	10	10	-0
Telecommunication	14	14	0
Communication	-	-	-
Cotisations et frais divers	12	13	1
Frais de déplacement	52	40	-12
Impôt et taxes	6	6	-0
Charges de personnel (salaires et charges)	1 394	1 443	49
Dotations aux amortissements des immobilisations	18	16	-2
Autres charges	0	22	22
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 063	2 223	160
Dont Charges Propres	1 675	1 747	71
Résultat d'exploitation	46	51	5

	Budget 2024	Cumul réalisé 2024	Ecart Budget 2024
Produits financiers (trésorerie)	161	268	107
Produits financiers (Intérêts d'emprunts refacturés - B.E.A.)	650	602	-48
Charges financières (Intérêts d'emprunts payés - B.E.A.)	650	602	-48
Résultat financier	161	268	107
Produits exceptionnels	-	1	1
Charges exceptionnelles	-	0	0
Résultat exceptionnel	-	1	1
RESULTAT SOCIETE (avant IS et participation)	207	319	113
Impôts sur les sociétés	38	69	31
RESULTAT NET	169	250	82

b - Situation financière sur 3 ans

Années (Montant en K€)	N-2 2022	N-1 2023	N 2024	Evolution N / N-1
CHIFFRE D'AFFAIRES (dont B.E.A.)	1 701	1 995	2 263	13.43%
PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 220	1 620	1 782	10.00%
CHARGES D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 255	1 546	1 747	13.00%
DONT CHARGES SALARIALES	1 051	1 275	1 443	13.18%
BENEFICE / PERTE	51	177	250	
CAPITAUX PROPRES	11 610	11 787	7 109	-39.69%
SITUATION DE TRESORERIE	14 636	15 827	6 048	-61.79%
NIVEAU D'ENDETTEMENT (B.E.A.)	28 391	26 653	24 883	-6.64%

c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans

PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.) (Montant en K€)	N-2 2022	N-1 2023	N 2024
ETUDES	197	290	164
CONTRACTUALISATION, CONCEPTION, REALISATION	845	1 135	1 402
EXPLOITATION MAINTENANCE	178	193	207
PRODUITS DIVERS	0	2	25
TOTAUX	1 220	1 620	1 782

d - Analyse de l'évolution des résultats

Depuis 2020, les recrutements et les moyens nécessaires d'encadrement ont mobilisés les équipes pour une adaptation de la société à sa croissance.

Depuis, sur les quatre dernières années, il est important de souligner que l'évolution des résultats des exercices successif est rassurante :

- L'année 2021 aboutissait à un résultat négatif de 82 K€.
- L'année 2022 confirmait une amélioration de la situation financière de la société avec un résultat positif de 51 K€.
- L'année 2023 marquait un résultat de 177 K€ dont 69 K€ pour le résultat d'exploitation, ce qui confirme la bonne équation entre les moyens humains et l'activité procurée par les collectivités.
- L'année 2024 aboutit à un résultat de 250 K€ dont 51 K€ pour le résultat d'exploitation ce qui permet de rassurer sur la pérennité de la société, et de répondre à l'objectif souhaité par le Conseil d'administration.

Il reste nécessaire de maintenir une certaine vigilance sur la régularité de l'activité de la société qui dépend des nouvelles commandes passées par les actionnaires auprès de la SPL.

e - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soumis à l'approbation des différentes instances de gouvernance de la SPL, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II.7.e.1. Affectation du résultat

Il a été proposé au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 250 067.84 euros en réserves.

Réserve légale avant affectation	42 297.56
Affectation du résultat de l'exercice	12 503.39
Réserve légale après affectation	54 800.95

Autres réserves avant affectation	639 687.06
Affectation du résultat de l'exercice	237 564.45
Autres réserves après affectation	877 251.51

Le montant total des réserves ainsi généré au terme des 12 exercices est donc de **932 052.46 €**.

II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants correspondent à 72 448.52 euros dont le règlement est intervenu ou prévu en 2024 ;
- Les factures d'honoraires émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants représentent 269 992.39 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2025 ;
- Les demandes d'avances ou de remboursement échues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu représentent respectivement 7 684 419.17 € et 142 094.00 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2025.

La Société connaissait en 2023 des difficultés administratives pour obtenir le recouvrement des demandes d'avances qui financent l'opération de rénovation énergétique du Collège Boris VIAN, pour le Grand Lyon.

Les services de la société et de la collectivité se sont efforcés de répondre aux nombreuses demandes de la Trésorerie ce qui a permis à la société de recouvrer les avances demandées.

f - Répartition du chiffre d'affaires par clients.

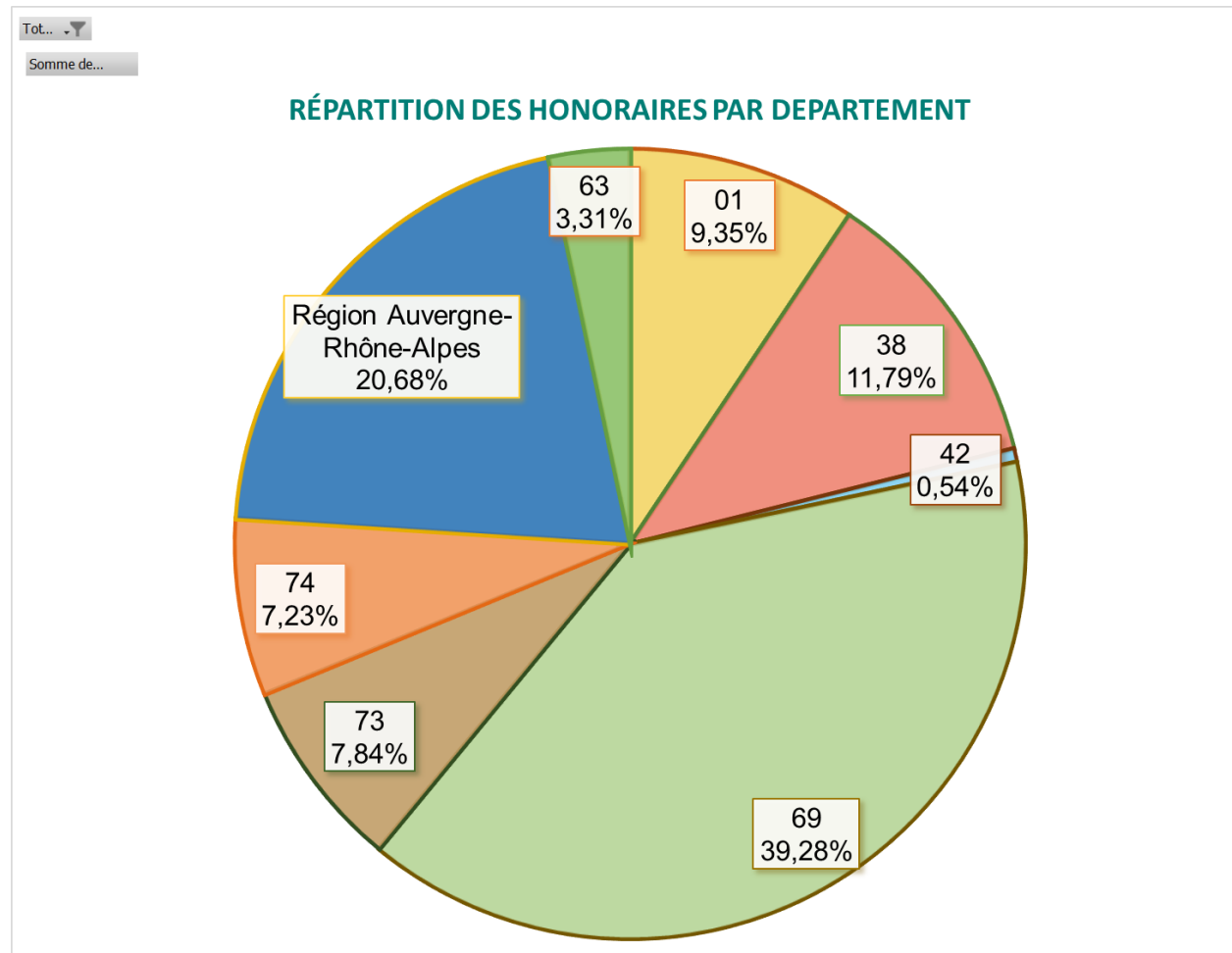
Ce tableau compare la répartition des honoraires perçus par la SPL l'année N et l'année N-1, par actionnaire et par phase.

CA (K€ HT) par Actionnaires							CA (K€ HT) par Actionnaires							
Actionnaires	2023						Actionnaires	2024						
	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%		Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	57	37	106	90	290	17,94%	Région Auvergne-Rhône-Alpes	77	87	117	85	366	20,68%	⬆️
Lyon	-	-	104	-	104	6,41%	Lyon	-	-	177	-	177	9,96%	⬆️
Bourg-en-Bresse	19	26	68	29	143	8,84%	Bourg-en-Bresse	2	25	106	32	164	9,27%	⬆️
Grand Lyon	25	25	89	-	139	8,56%	Grand Lyon	23	-	127	-	150	8,46%	⬆️
Grenoble	6	43	33	26	109	6,73%	Grenoble	-	17	94	15	127	7,15%	⬆️
Caluire-et-Cuire	31	54	12	-	98	6,06%	Caluire-et-Cuire	31	33	41	-	105	5,92%	⬆️
Annecy	10	28	5	25	68	4,17%	Annecy	-	20	56	22	98	5,53%	⬆️
Villeurbanne	-	24	17	-	41	2,56%	Villeurbanne	-	-	93	-	93	5,24%	⬆️
Eybens	27	15	29	3	74	4,58%	Eybens	2	-	67	4	73	4,11%	⬇️
Albertville	-	-	52	-	52	3,19%	Albertville	-	-	68	-	68	3,86%	⬆️
Grigny	-	-	44	7	50	3,12%	Grigny	4	-	49	11	64	3,61%	⬆️
Puy-de-Dôme	52	21	-	-	73	0,00%	Puy-de-Dôme	9	39	11	-	59	3,31%	⬇️
Saint-Priest	3	-	62	2	67	4,11%	Saint-Priest	-	-	48	6	55	3,09%	⬇️
La Motte-Servolex	2	33	40	1	76	4,69%	La Motte-Servolex	-	20	23	6	48	2,74%	⬇️
Saint-Fons	-	5	-	-	5	0,29%	Saint-Fons	-	12	20	-	32	1,78%	⬆️
Passy	11	-	1	8	20	1,23%	Passy	1	-	9	8	17	0,97%	⬆️
Le Bourget-du-Lac	-	6	9	-	15	0,93%	Le Bourget-du-Lac	-	6	9	-	15	0,84%	⬇️
Annemasse	-	-	30	-	30	1,84%	Annemasse	-	-	10	3	13	0,73%	⬇️
Corbas	18	6	-	-	24	0,00%	Corbas	-	12	-	-	12	0,70%	⬇️
Pont-de-Claix	-	-	-	-	-	0,00%	Pont-de-Claix	10	-	-	-	10	0,54%	⬆️
Roanne	4	-	92	2	98	6,08%	Roanne	-	-	5	5	10	0,54%	⬇️
Meyzieu	18	-	3	6	27	1,67%	Meyzieu	4	-	-	5	9	0,50%	⬇️
Montmélian	-	-	-	7	7	0,42%	Montmélian	-	-	-	4	4	0,23%	⬇️
Aix-les-Bains	-	-	0	3	4	0,24%	Aix-les-Bains	-	-	-	3	3	0,18%	⬇️
Valserhône	-	-	-	2	2	0,14%	Valserhône	-	-	-	1	1	0,08%	⬇️
Voirion	3	-	-	-	3	0,19%	Voirion	-	-	-	-	-	0,00%	⬇️
Loriol-sur-Drôme	-	-	-	-	-	0,00%	Loriol-sur-Drôme	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Gières	-	-	-	-	-	0,00%	Gières	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Charbonnières-les-Bains	-	-	-	-	-	0,00%	Charbonnières-les-Bains	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Megève	-	-	-	-	-	0,00%	Megève	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Siel	-	-	-	-	-	0,00%	Siel	-	-	-	-	-	0,00%	👉
Total général	287	323	795	213	1 618	94%	Total général	162	272	1 130	209	1 772	100%	
Total %	17,76%	19,94%	49,14%	13,16%	100%		Total %	9,15%	15,33%	63,74%	11,78%	100%		

g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique.

Cette présentation correspond au chiffre d'affaires réparti sur les rénovations énergétiques de lycées pour la Région, et à l'ensemble des opérations pour les autres collectivités locales réparties géographiquement par département.

La proportion des opérations réalisées par la SPL sur le territoire du département du Rhône prend une part de plus en plus importante (projets pilotés par les équipes basées à Grenoble et Lyon).



8. Performance énergétique - Résultats

L'exploitation maintenance et la vérification des performances énergétiques est devenue une activité significative au fil des années pour la SPL OSER. Elle décharge les collectivités du suivi des actions de réparation et de maintenance des équipements techniques.

La vérification du niveau de service et de la performance énergétique nécessitent un suivi sur plusieurs années. Les actions menées par le titulaire du Marché global de performance et par la SPL OSER se conjuguent pour parvenir à l'objectif. Désormais la société dispose de retours d'expériences de plusieurs années sur plus de 30 bâtiments, écoles, lycées, gymnases, bureaux...

Pour la plupart des réalisations les résultats sont positifs et paraissent raisonnablement atteignables chaque année. Lorsque l'objectif est atteint les gains en euros reviennent pour moitié à la collectivité, pour moitié au titulaire du marché global via l'intéressement au résultat.

Dans plusieurs cas, l'objectif n'est pas atteint et des pénalités sont appliquées au titulaire du marché global.

La production photovoltaïque est très bien suivie, le titulaire du marché global de performance étant intéressé au résultat, pour pallier à toute anomalie de fonctionnement.

Les installations de production de chaleur au bois donnent également de bons résultats.

Plusieurs opérations réalisées ont fait appel à la géothermie.

Les opérations qui passent le cap de la fin de l'engagement de performance en 2024 ont augmenté avec la fin des marchés globaux sur cinq lycées pour la Région, une école et un gymnase pour la ville de Bourg-en-Bresse, la médiathèque de Montmélian... Pour la SPL et les services des collectivités concernées cette phase de fin du MGP passe par des visites et constats afin d'aboutir à une remise des installations à l'exploitant mainteneur qui prend le relais. Cet exploitant est alors désigné et payé par la collectivité et, dans une majorité des cas, la société d'exploitation maintenance est maintenue sur le site concerné.

Globalement dans le domaine de l'enseignement les résultats sont très satisfaisants. Avec des retours d'expériences nombreux sur les écoles maternelles et élémentaires, la réduction des consommations d'énergie (tous usages confondus) se situe couramment proche de 50% voire au-delà.

Sur les lycées, les interventions se concentrent parfois sur une partie de l'établissement notamment pour ceux qui comprennent des ateliers qui nécessitent des investissements conséquents pour un gain énergétique plus faible. Dans ce cas, un objectif global de réduction de 40% des consommations de l'ensemble des bâtiments d'un lycée constitue un objectif déjà ambitieux.

Les bâtiments de bureaux, dont l'usage est continu toute l'année, peuvent eux aboutir à des économies d'énergie importantes de l'ordre de -50 à -70%.

 SPL OSER Auvergne-Rhône-Alpes		Données équipement concerné											
Collectivité	Lieu du projet	Départ	Bâtiments publics concernés	Durée CREM ou MPGP - et engagé performance	% d'économie d'énergie garantie en garantie complète	Exprimé en Energie Primaire ou Finale	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Bourg en Bresse	Bourg en Bresse	01	Groupe scolaire Baudin	8 ans	55,0%	EF	49%	61%	59%	61%	66%		
Bourg en Bresse	Bourg en Bresse	01	Groupe scolaire Robin	8 ans	55,0%	EF	59%	60%	59%	57%	53%		
Bourg en Bresse	Bourg en Bresse	01	École élémentaire Les Vennes	8 ans	60,0%	EF	65%	69%	67%	64%	66%		
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Pont de Chérut	38	Lycée La Pléiade	10 ans	27,0%	EP	38%	42%	41%	45%	49%	49%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Annonay	07	Lycée De Montgolfier	10 ans	40,0%	EP	29%	24%	N 31%	N 29%	24%	35%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	69	Lycée Camille Claudel	10 ans	46,0%	EP	39%	45%	N 46%	N 44%	50%	46,93%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Valence	26	Lycée Amblard	10 ans	56,6%	EP	60%	65%	60%	58%	64%	59%	55%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Vaulx en Velin	69	Lycée Les Canuts	10 ans	40,1%	EP	42%	37%	N	N	30%	37,2%	39,6%
Anancy / Cran-Gevrier	Cran-Gevrier	74	Hôtel de Ville	10 ans	70,0%	EF		72%	75%	68%	67%	73%	69%
Montmélian	Montmélian	73	Médiathèque Victor Hugo	8 ans	50,0%	EP	43%	54%	57%	49%	46%	49%	
Anancy	Anancy	74	Groupe scolaire Les Romains	8 ans	52,0%	EF		55%	56%	N 41%	N 47,7 %	54%	57,2%
Bourg en Bresse	Bourg en Bresse	01	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	8 ans	50,0%	EF		59%	59%	61%	61%	67%	65%
Bourg en Bresse	Bourg en Bresse	01	Gymnase Favier	8 ans	51,0%	EF		63%	64%	74%	68%	75%	73%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Givors	69	Lycée Picasso Aragon (hors logements)	10 ans	40,8%	EP				33%	40%	47%	50,2%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Saint Priest en Jarez	42	Lycée Simone Weil	10 ans	41,7%	EP		44%	N	N 37%	41%	47%	49%
Grigny	Grigny	69	Ecoles Joliot Curie	8 ans	61,3%	EP			58%	N 60%	N 28%	59%	58%

Résultats Année	Legende
X %	Objectif atteint ==> versement d'un intéressement
X %	Objectif atteint mais niveau de service non atteint
X %	Objectif non atteint ==> application d'une pénalité
X %	Objectif non atteint mais approché (à +5%, au plus, de l'objectif en %) ==> application d'une pénalité
N X %	Neutralisation des résultats - majoritairement dû aux impacts du COVID

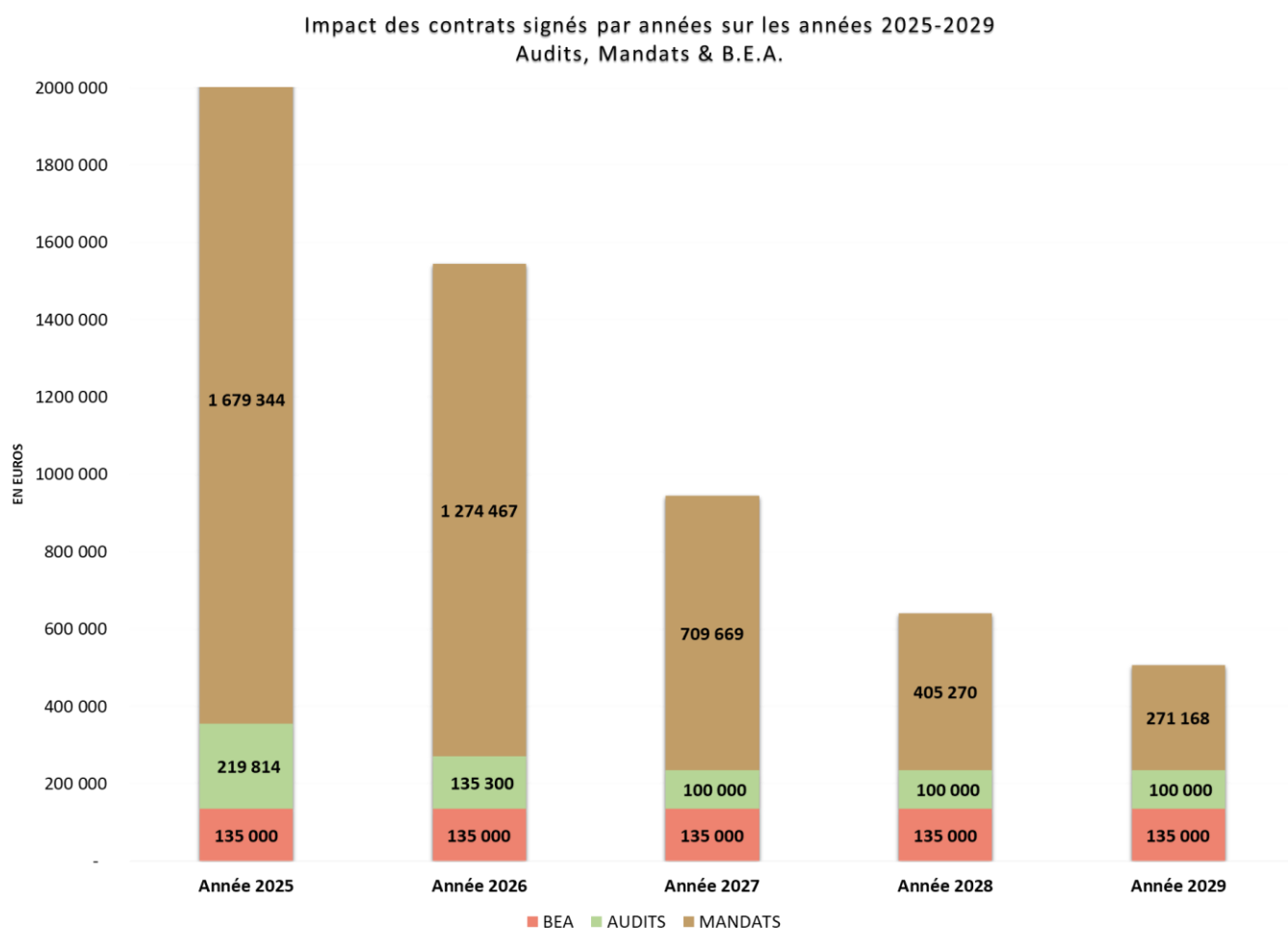
 SPL OSER Auvergne-Rhône-Alpes		Données équipement concerné											
Collectivité	Lieu du projet	Départ	Bâtiments publics concernés	Durée CREM ou MPGP - et engagte performanc e	% d'économie d'énergie garantie en garantie complète	Exprimé en Energie Primaire ou Finale	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Eybens	Eybens	38	Groupe scolaire Bel air	8 ans	46,7%	EP			57%	51%	54%	62%	58%
Grenoble	Grenoble	38	Groupe scolaire Ampère	6 ans	46,0%	EP				N 36%	N 38%	45%	
Grenoble	Grenoble	38	Ecole Elisée Chatin	6 ans		EP							
Grenoble	Grenoble	38	Groupe scolaire Painlevé	6 ans		EP							
Passy	Passy	74	Groupe scolaire de l'Abbaye	8 ans	50,0%	EF		60%	53%	57%	61%	72,80%	
Passy	Passy	74	Groupe scolaire Marlioz	8 ans	40,0%	EF		46%	45%	37%	34%	53,96%	
Passy	Passy	74	Ecole maternelle du plateau d'Assy	8 ans	60,0%	EF		56%	61%	54%	59%	63,30%	
Bellegarde sur Valserine	Bellegarde sur Valserine	01	Centre Jean Marinnet	7,5 ans	61,1%	EP			52%	47%	55%	57,22%	62,75%
Aix-les-bains	Aix-les-bains	73	Ecole élémentaire Marlioz	8 ans	59,0%	EF				84%	à consolider	résultats à nouveau aberrants	
Annecy	Annecy	74	Groupe scolaire du Cep	8 ans	47,0%	EF				39%	49%	52%	51%
Meyzieu	Meyzieu	38	Espace Jean Poperen	8 ans	65,0%	EP						74%	N
Grenoble	Grenoble	38	Ecole et gymnase Joseph Vallier	6 ans	50,0%	EP							75%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Annecy	74	Internat du Lycée Germain Sommeiller	8 ans	40,0%	EP							40,2%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Rocheport-Montagne	63	Lycée Professionnel Agricole de Rocheport-Montagne	8 ans	40,0%	EP						29,52%	40,49%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Saint-Gervais-d'Auve	63	Lycée Professionnel Agricole des Combrailles	8 ans	40,0%	EP						32,45%	39,78%
Roanne	Roanne	42	Bâtiment administratif Paul Pillet	10 ans	53,4%	EF							68,1%
Annecy	Annecy	74	Groupe scolaire Cotfa	8 ans	31,2%	EF					23% pour 25% attendu en GP	29,8%	39,1%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Saint-Priest	69	Lycée Fernand Forest	8 ans	35,0%	EP							26,3%
La Motte Servolex	La Motte Servolex	73	Ecole élémentaire Pergaud	8 ans	40,0%	EP							28%
La Motte Servolex	La Motte Servolex	73	Gymnase Coubertin	8 ans	36,0%	EP							21%

Les résultats de chaque année sont basés sur la période spécifique à chaque opération, qui est selon cas, soit basée sur l'année civile soit sur une période d'une année englobant la totalité de la saison de chauffe.

9. Perspectives de développement

a - Analyse du carnet de commande

Les perspectives de développement de la SPL sont bonnes. Les contrats signés en mandat de maîtrise d'ouvrage étant de longue durée, la SPL dispose d'une bonne visibilité sur son activité, sur deux années à venir, et le montant des honoraires associés. Il reste nécessaire que la SPL puisse renouveler son carnet de commande chaque année.



Les contrats signés à la date du présent rapport, que ce soit les audits mais surtout les contrats de longue durée (BEA, mandats de maîtrise d'ouvrage), font apparaître un niveau d'activité quasi assuré pour 2025 et très significatif pour 2026.

Le budget 2025 prévoit un peu moins de 2 M€ de recettes sur les prestations réalisées par la SPL, visant un résultat d'exploitation supérieur à 100 k€.

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'EPL

1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année

Ce tableau représente les différents contrats signés entre les collectivités actionnaires et la SPL OSER en 2024.

Collectivités		Objet du contrat	Type Contrat	Notif. Marché	Montant Marché
Pont-de-Claix	PDC-1C490	Audit gymnase MAISONNAT	AUDIT	11/07/2024	12 890,00
Annecy	ANN-6C491	Mandat GS du VALLON	MANDAT	05/07/2024	264 240,00
Puy-de-Dôme	PUY-6C493	Mandat Collège Anatole France - Gerzat	MANDAT	15/11/2024	301 650,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-1C494	Audit Lycée Sidoine Apollinaire	AUDIT	08/07/2024	18 280,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-1C497	Audit Lycée Louise Michel à Grenoble	AUDIT	17/09/2024	20 860,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-1C498	Audit Lycée André Argouges à Grenoble	AUDIT	17/09/2024	20 860,00
Grigny-sur-Rhône	GRI-6C501	Mandat Gymnase Michel Favier	MANDAT	21/11/2024	160 965,00
Valserhône	VAL-1C502	Audit Ex collège Louis DUMONT	AUDIT	30/09/2024	14 300,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-1C507	Audit Lycée Olivier de Serres à Aubenas	AUDIT	09/12/2024	22 620,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-1C508	Audit Lycée Marcel Gimond à Aubenas	AUDIT	09/12/2024	17 110,00

Montant total des marchés signés avec les collectivités actionnaires 853 775,00 €

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

La SPL OSER ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés ou G.I.E.

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

1. Evolutions statutaires

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 8 mars 2024. Elle a permis de modifier les statuts afin de changer l'adresse du siège de la SPL OSER (suite au changement d'adresse du siège de la Région), et de modifier la dénomination sociale « Société Publique Locale d'Efficacité Energétique – SPL OSER ».

L'assemblée générale extraordinaire a également permis de prendre en compte la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de réduire son capital de 4,95 M€. Cela a conduit à une modification de la répartition des 12 administrateurs.

Le nombre d'administrateurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi diminué de 8 à 4, au profit de la Ville de Grenoble désormais directement représentée au Conseil d'Administration, et au profit de l'Assemblée Spéciale qui s'est renforcée avec un nombre de 5 Administrateurs contre 2 auparavant. Des Vice-Présidents ont ainsi été nommés.

b - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	Objet de la modification
08/03/2024	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 500 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E. Délégation de l'A.G.E. au CA de son pouvoir et sa compétence de réduction de capital : 4 950 000 euros sur 6 mois : rachat des actions en numéraire en vue de les annuler.
Année 2023	Pas d'A.G.E.
Année 2022	Pas d'A.G.E.
07/06/2021	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 600 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E.
Année 2020	Pas d'A.G.E.
Année 2019	Pas d'A.G.E.

2. Evolutions de l'actionnariat

a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années

Analyse de l'actionnariat										
Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%	2022		2023		2024	
					Nb actions	% détention	Nb actions	% détention	Nb actions	% détention
Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	240 278,00	2 402 780,00	38,90%	735 278	66,21%	735 278	66,21%	240 278	38,90%
SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,81%
Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958	29 580,00	0,48%	2 958	0,27%	2 958	0,27%	2 958	0,48%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488	14 880,00	0,24%	1 488	0,13%	1 488	0,13%	1 488	0,24%
Ville d'Annecy	2015	100 617	1 006 170,00	16,29%	100 617	9,06%	100 617	9,06%	100 617	16,29%
Ville d'Annemasse	2016	3 380	33 800,00	0,55%	3 380	0,30%	3 380	0,30%	3 380	0,55%
Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514	935 140,00	15,14%	93 514	8,42%	93 514	8,42%	93 514	15,14%
Ville d'Eybens	2015	1 000	10 000,00	0,16%	1 000	0,09%	1 000	0,09%	1 000	0,16%
Ville de Grenoble	2015	64 707	647 070,00	10,48%	64 707	5,83%	64 707	5,83%	64 707	10,48%
Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630	406 300,00	6,58%	40 630	3,66%	40 630	3,66%	40 630	6,58%
Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300	13 000,00	0,21%	1 300	0,12%	1 300	0,12%	1 300	0,21%
Ville de Meyzieu	2013	3 000	30 000,00	0,49%	3 000	0,27%	3 000	0,27%	3 000	0,49%
Ville de Montmélian	2013	8 138	81 380,00	1,32%	8 138	0,73%	8 138	0,73%	8 138	1,32%
Ville de Passy	2015	1 165	11 650,00	0,19%	1 165	0,10%	1 165	0,10%	1 165	0,19%
Ville de Saint-Fons	2013	1 700	17 000,00	0,28%	1 700	0,15%	1 700	0,15%	1 700	0,28%
Ville de Saint-Priest	2013	4 100	41 000,00	0,66%	4 100	0,37%	4 100	0,37%	4 100	0,66%
Ville de Vals Rhône	2015	1 200	12 000,00	0,19%	1 200	0,11%	1 200	0,11%	1 200	0,19%
Ville de Gières	2017	630	6 300,00	0,10%	630	0,06%	630	0,06%	630	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200	32 000,00	0,52%	3 200	0,29%	3 200	0,29%	3 200	0,52%
Ville de Roanne	2017	3 600	36 000,00	0,58%	3 600	0,32%	3 600	0,32%	3 600	0,58%
Ville de Megève	2018	400	4 000,00	0,06%	400	0,04%	400	0,04%	400	0,06%
Ville d'Albertville	2019	2 000	20 000,00	0,32%	2 000	0,18%	2 000	0,18%	2 000	0,32%
Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100	11 000,00	0,18%	1 100	0,10%	1 100	0,10%	1 100	0,18%
Métropole du Grand Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,81%
Ville de Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,81%
Ville de Thoiry (Ain)	2021	700	7 000,00	0,11%	700	0,06%	700	0,06%	700	0,11%
Ville du Bourget-du-Lac	2021	600	6 000,00	0,10%	600	0,05%	600	0,05%	600	0,10%
Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600	6 000,00	0,10%	600	0,05%	600	0,05%	600	0,10%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100	1 000,00	0,02%	100	0,01%	100	0,01%	100	0,02%
Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700	7 000,00	0,11%	700	0,06%	700	0,06%	700	0,11%
Ville de Villeurbanne	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,81%
Ville de Voiron	2021	2 100	21 000,00	0,34%	2 100	0,19%	2 100	0,19%	2 100	0,34%
Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400	44 000,00	0,71%	4 400	0,40%	4 400	0,40%	4 400	0,71%
Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,81%
Ville de Corbas	2022	1 200	12 000,00	0,19%	1 200	0,11%	1 200	0,11%	1 200	0,19%
Ville de Chaponost	2024	1 000	10 000,00	0,16%					1 000	0,16%
Ville de Saint-Alban-Leyssie	2024	700	7 000,00	0,11%					700	0,11%
Ville de Salaise-sur-Sanne	2024	500	5 000,00	0,08%					500	0,08%
Nombre d'actionnaires	38	617 705	6 177 050	100,00%	35		35		38	
Total					1 110 505	100,00%	1 110 505	100,00%	617 705	100,00%
Capital					11 105 050		11 105 050		6 177 050	
Augmentation de capital (nouvel actionnaire)										

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année

L'année 2024 a été marquée par une réduction de capital de 4 950 000 euros au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour mémoire, les statuts prévoyaient la possibilité pour une collectivité représentant plus de 50 000 habitants de prendre une participation au-delà du seuil de 50 000 € (en dehors de toute participation au financement d'une opération en tiers investissement). Seule la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait opté pour un apport capital plus important lors de la création de la société. L'opération devrait permettre à la Région de réorienter les fonds vers la création de centrales photovoltaïques, sans réduire son implication dans la SPL OSER.

L'année 2024 a également été marquée par deux augmentations de capital représentant 22 000 € avec l'entrée au capital de trois nouveaux actionnaires : Ville de Chaponost, Ville de Saint-Alban-Leysse et Ville de Salaise-sur-Sanne.

c - Historique des 3 dernières années

Date de l'opération	Nature de l'opération	Modalités de l'opération	Montant de la variation de capital
CA 08/11/2024	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 30/08/2024	En numéraire, sans prime d'émission, réservées aux Villes de Saint-Alban-Leysse et Salaise-sur-Sanne.	Ville de Saint-Alban-Leysse : 700 actions soit 7 000 € Ville de Salaise-sur-Sanne : 500 actions soit 5 000 € TOTAL : 1 200 actions, soit 12 000 €
CA 30/08/2024	Ouverture d'une augmentation de capital de 12 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription.	
CA 30/08/2024	Réussite de la réduction de capital de 4 950 000 €	Le rachat a été établi en numéraire et les actions achetées sont annulées. La répartition des administrateurs évolue : 4 postes pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 pour Annecy, Bourg-en-Bresse et Grenoble et 5 pour l'Assemblée Spéciale.	Région Auvergne-Rhône-Alpes : - 495 000 actions soit - 4 950 000 €
CA 30/08/2024	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 09/07/2024	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Chaponost	Ville de Chaponost : 1 000 actions soit 10 000 €
CA 09/07/2024	Ouverture d'une augmentation de capital de 10 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	

CA 04/04/2024	Modalités de la réduction de capital de 4 950 000 €	Le C.A. décide de maintenir le nombre d'administrateurs à 12	
CA 08/12/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 19/07/2022	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Corbas et du Département du Puy-de-Dôme	Ville de Corbas : 1200 actions soit 12 000 €
CA 19/07/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 62 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Département du Puy-de-Dôme : 5000 actions soit 50 000 € TOTAL : 6 200 actions, soit 62 000 €
CA 19/07/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 04/04/2022	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la seule Ville de Caluire-et-Cuire	Ville de Caluire-et-Cuire : 4400 actions soit 44 000 €
CA 04/04/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 44 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	

3. Changements intervenus au cours de l'exercice

Les règlements de l'assemblée spéciale et du conseil d'administration ont été modifiés en 2024 :

- Suite à la réduction de capital, l'assemblée spéciale a été renforcée avec 5 administrateurs. Le règlement de l'assemblée spéciale a été modifié en conséquence afin de désigner un président et quatre vice-présidents.
- Suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes, le règlement a été modifié en conséquence afin de d'acter la nécessité d'un accord préalable du CEI avant la signature des mandats de maîtrise d'ouvrage par le Directeur Général.

Les statuts ont été modifiés en 2024 suite aux variations du capital.

L'assemblée spéciale a connu un changement de représentants le 30/08/2024. Mme Victoria MARI (Ville de Grigny) a été désignée Présidente. Ont été désignés Vice-Président, Monsieur Antoine COLLIAT (Ville de Villeurbanne), Monsieur Pascal BOUDIER (Ville d'Eybens), Monsieur Christian DORANGE (Ville de Roanne) et Monsieur Côme TOLLET (Ville de Caluire-et-Cuire).

Le conseil d'administration a connu un changement le 30/08/2024 par la désignation de Monsieur Vincent FRISTOT (Ville de Grenoble) ; par la désignation complémentaire de nouveaux représentants de l'assemblée spéciale au conseil d'administration : Mme Victoria MARI (Ville de Grigny), Monsieur Antoine COLLIAT (Ville de Villeurbanne), Monsieur Pascal BOUDIER (Ville d'Eybens), et Monsieur Côme TOLLET (Ville de Caluire-et-Cuire).

Suite à la réduction de capital, le conseil d'administration a pris acte de la révocation des mandats d'administrateurs confiés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Madame Catherine STARON, Monsieur Yannick LUCOT, Madame Albane COLIN, et Monsieur François CHEMIN.

La commission d'appels d'offres a connu un changement le 08/11/2024 par la désignation de Monsieur Antoine COLLIAT (Ville de Villeurbanne) en tant que membre titulaire de la CAO, Monsieur Éric HORRIOT (Ville de Charbonnières-les-Bains) en tant que second suppléant et Monsieur Côme TOLLET (Ville de Caluire-et-Cuire) en tant que cinquième suppléant.

Le Comité des Engagements et des Investissements a connu par conséquence des changements du fait de la révocation de 4 administrateurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'assemblée générale n'a pas connu de changement de représentants en 2024.

Un livret de gouvernance qui synthétise le fonctionnement des instances de la Société est régulièrement mis à jour et communiqué aux nouveaux actionnaires.

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

Le « Rapport des mandataires » doit recenser la participation des élus aux instances de gouvernance de la Société.

1. Réunions du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	02/04/2024			09/07/2024		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER (Président du C.A.)	X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE	X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur François CHEMIN	X					X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN		X		X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			X		X	
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Albane COLIN	X					X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Yannick LUCOT		X				X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Catherine STARON	X					X
Assemblée Spéciale - Président (Grenoble)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X		
Assemblée Spéciale - Vice-Président (Roanne)	Monsieur Christian DORANGE			X	X		
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	X			X		
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER			X	X		
		7	2	3	7	1	4

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	30/08/2024			08/11/2024		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER (Président du C.A.)	X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE	X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			X	X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			X			X
Assemblée Spéciale - Président (Grigny)	Madame Victoria MARI	X			X		
Assemblée Spéciale - Vice Président (Villeurbanne)	Monsieur Antoine COLLIAT	X			X		
Assemblée Spéciale - Vice Président (Eybens)	Monsieur Pascal BOUDIER			X	X		
Assemblée Spéciale - Vice Président (Roanne)	Monsieur Christian DORANGE			X			
Assemblée Spéciale - Vice Président (Caluire-et-Cuire)	Monsieur Côme TOLLET			X	X		
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	X					X
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS			X	X		
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	X			X		
		6	0	6	9	0	2

2. Réunions de l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	02/04/2024			09/07/2024		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE	X			X		
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN			X			X
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY		X			X	
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE		X				X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X			X
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X			X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X			X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X			X
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET		X		X		
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET		X		X		
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT		X		X		
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER		X		X		
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES		X			X	
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI		X		X		
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN		X				X
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD		X				X
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET			X			X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS		X			X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT		X			X	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET		X		X		
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX		X		X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X		X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET		X		X		
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X	X		
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X	X		
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD		X				X
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X		X	
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER		X			X	
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X			X
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT		X			X	
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X			X
		2	19	11	12	9	11

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	30/08/2024			08/11/2024		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT (ouverture de séance)	X					
Ville de Grigny (Président de l'A.S.)	Madame Victoria MARI	X			X		
Ville de Villeurbanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Antoine COLLIAT	X			X		
Ville d'Eybens (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Pascal BOUDIER		X		X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE		X				X
Ville de Caluire-et-Cuire (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Côme TOLLET			X	X		
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN			X			X
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY			X	X		
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X			X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX		X			X	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO			X		X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X			X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X			X
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	X					X
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	X			X		
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET					X	
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES		X				X
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X			X
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X			X
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET			X			X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS		X			X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT			X			X
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X		X	
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	X			X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X		X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET			X		X	
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X			X
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X	X		
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X		X	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X		X	
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER			X			X
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X			X
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X			X
		6	5	21	8	9	15

3. Réunions de l'assemblée générale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	A.G.E. - 08/03/2024				A.G.O. - 20/06/2024			
		Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance	Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Thierry KOVACS	X				X			
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN				X			X	
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	X				X			
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE		X						
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X				X	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X					X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X				X	
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS				X		X		
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X				X	
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER				X	X			
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET				X			X	
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	X						X	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	X					X		
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	X				X			
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X				X	
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	X					X		
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI		X				X		
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN				X			X	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X				X	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET		X				X		
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS		X					X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT			X				X	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X			X		
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX			X				X	
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X				X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET			X				X	
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X				X	
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE			X				X	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X				X	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X				X	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X			X		
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER		X					X	
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X			X		
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	X				X			
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X				X	

4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements en 2024

Date	Orientations stratégiques
02/04/2024	- Difficultés administratives et financières avec le Grand Lyon : la Trésorerie exige une justification des dépenses faites avant de verser les fonds à la SPL, avec pour conséquence que le principe des avances de fonds est inopérant. ➔ Le CEI n'autorise pas la signature de nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage avec le Grand Lyon tant que la collectivité n'aura pas réglé son différend avec la Trésorerie et trouvé le moyen de verser les avances de fonds à la SPL dans un délai de 60 jours maximum.
08/11/2024	Le CEI approuve le lancement de 5 nouvelles opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage : ⇒ Rénovation énergétique du lycée Henri Sainte-Claire DEVILLE à Issoire (Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes) ⇒ Rénovation énergétique de l'EREA Albert MONIER à Aurillac (Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes) ⇒ Rénovation énergétique du Collège Anatole France à Gerzat (Maître d'ouvrage : Département du Puy-de-Dôme) ⇒ Rénovation énergétique du Gymnase Michel FAVIER (Maître d'ouvrage : Ville de Grigny) ⇒ Rénovation énergétique de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau (Maître d'ouvrage : Ville de Lorient-sur-Drôme)

5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

Conformément à l'article 22 des statuts, les administrateurs ne sont pas rémunérés.

Selon le même article, le Conseil d'Administration du 19/07/2022 (point n°4) a fixé la rémunération du Directeur général au titre de ce mandat à hauteur de 10 K€ par an. Le Conseil d'Administration d'approbation des comptes 2024 marque la fin de ce mandat

6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

a - Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont les suivants :

- Risque quant aux pics ou baisses d'activité engendrant soit des difficultés à répondre à toutes les demandes des collectivités soit à assurer un plan de charge régulier des équipes opérationnelles.
- Risque quant aux capacités des collectivités à financer les projets de rénovation de leurs bâtiments publics.

- Risque d'allongement des opérations en cas d'évènements qui conduiraient à des mesures de ralentissement, ou des retards de fourniture de matériaux, ou des hausses de coûts.
- Risque en cas de retard de paiement des avances de fonds en mandat de maîtrise d'ouvrage, notamment si les retards se cumulent sur plusieurs opérations.

b - Contrôle interne

La SPL OSER renforce régulièrement ses procédures de contrôle interne.

c - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE / Période contrôlée
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	2016-2022
URSSAF	2018-2021

7. Contrôle analogue

a - Contexte

La relation in house est un mode de relation contractuel qui permet à un pouvoir adjudicateur, d'échanger avec son opérateur sur ses besoins et de lui confier une mission sur des bases convenues par les deux parties.

La relation in house, doit respecter deux conditions cumulatives.

La première est celle du contrôle analogue. Le contrôle exercé par la collectivité sur l'organisme dédié doit être comparable à celui qu'il exerce sur ses propres services.

La seconde est celle de l'activité qui doit être essentiellement consacrée à ce pouvoir adjudicateur. La jurisprudence reconnaît l'existence présumée d'un contrôle analogue lorsque l'organisme in house est détenu à 100% par un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs.

Pour que le contrôle soit réel, il convient par un mode de gouvernance approprié, que l'organisme n'ait aucune autonomie d'une part, et d'autre part qu'il n'y ait aucune participation privée dans le capital.

b - Capitaux propres

La SPL OSER est constituée de capitaux publics uniquement, et cela depuis sa création. La SPL OSER est détenue actuellement par 38 actionnaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, la Métropole du Grand Lyon, 34 Villes et 1 syndicat d'énergie (SIEL TE).

c - Gouvernance

Les actionnaires ont fait le choix de scinder le rôle de la présidence et de la direction générale afin de garantir un niveau de contrôle plus fort. Il existe un Conseil d'Administration, une Assemblée Spéciale, un Comité d'Engagements et des Investissements, une Commission

d'Appels d'Offres et les Assemblées Générales. A ces différents organes de direction s'ajoutent un cadre juridique défini par les lois en vigueur, les statuts, le règlement intérieur, le règlement de l'Assemblée Spéciale, et le pacte d'actionnaires.

d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)

Chaque Conseil d'administration est précédé d'une Assemblée spéciale à laquelle sont invitées toutes les collectivités non directement représentées au Conseil d'administration.

Tous les sujets relatifs au fonctionnement de la société sont expliqués aux élus (activité, comptes annuels, décisions relatives à l'entrée de nouveaux actionnaires...) de même que les sujets techniques spécifiques aux marchés globaux de performance (mécanismes d'engagement de performance, clauses de pénalisation ou d'intéressement...).

Les séances font l'objet d'un compte-rendu d'avancement des projets que ce soit en phase amont (études, audits énergétiques), en phase contractualisation (passation des marchés globaux de performance), en phase conception réalisation des travaux.

Des présentations synthétiques d'une ou plusieurs opérations en cours sont effectuées périodiquement au stade du lancement ou à différents stades dont celui de la livraison des travaux.

Ces séances spécifiques de l'Assemblée Spéciale permettent aux élus de se prononcer sur la pertinence des actions engagées par la société, actions qu'ils constatent par ailleurs au sein de leur collectivité, les élus étant majoritairement des élus de communes.,

Tous les sujets qui sont à l'ordre du jour du Conseil d'Administration font l'objet d'une présentation par le Président de séance (Président ou l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée Spéciale) et du directeur général et directeur technique, et selon cas du directeur administratif et financier, ce qui permet à chaque élu de poser des questions et de contrôler l'activité de la Société conjointement avec les autres élus.

Sur chaque sujet nécessitant une délibération au Conseil d'administration, l'Assemblée Spéciale délibère et donne pouvoir au Président de séance de représenter l'Assemblée au Conseil d'administration.

Par ailleurs, tous les sujets qui concernent directement l'Assemblée Spéciale (élection d'un nouveau Président ou Vice-Président, changement de la composition de l'Assemblée Spéciale...) font l'objet d'une délibération de l'Assemblée Spéciale, puis d'une information au Conseil d'Administration.

La position de l'Assemblée Spéciale est retranscrite au sein des débats du Conseil d'Administration. Afin de renforcer le contrôle analogue, l'ensemble des actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration sont invités et peuvent participer au Conseil d'Administration en qualité de censeur.

e - Le Conseil d'Administration (C.A.)

Tous les élus (Administrateurs et Censeurs) sont convoqués au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration mène les échanges et les débats. Il donne la parole pour l'exposé au Directeur Général. Le Président sollicite l'expression des élus présents et chacun peut s'exprimer à son tour. A l'issue des échanges, lorsque le sujet concerné nécessite une délibération, le Président procède au vote par les administrateurs présents, dont les représentants de l'Assemblée Spéciale.

Tous les sujets nécessitant une délibération du Conseil d'Administration ont auparavant été présentés à l'Assemblée Spéciale et ont fait l'objet d'une délibération de cette dernière.

A compter du 30 août 2024, suite à la réduction de capital, le nombre d'administrateurs est maintenu au nombre de 12. Le nombre de représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a diminué de 8 à 4. Ainsi, 4 représentent l'actionnaire majoritaire, 1 représente la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représente la Ville d'Annecy, 1 représente désormais la Ville de Grenoble et 5 représentent l'Assemblée Spéciale (Présidence : Ville de Grigny ; Vice-Présidence : Villes de Villeurbanne, Eybens, Roanne et Caluire-et-Cuire).

f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.)

Le Comité a pour rôle principal d'émettre un avis relatif aux projets stratégiques à mettre en œuvre par la société.

Les administrateurs et les censeurs (membres de l'Assemblée Spéciale) sont membres délibérants de droit du Comité d'Engagement et d'Investissement. Deux membres, parmi des personnes qualifiées (représentant l'ADEME et AURA-EE), participent au Comité avec voix consultative et apportent leurs contributions aux débats.

Les Censeurs peuvent s'exprimer au nom de la collectivité qu'ils représentent.

Les votes relatifs aux avis du Comité d'Engagement et d'Investissement concernent tous les élus (Censeurs et Administrateurs), chacun ayant le même poids sur les avis rendus par le Comité.

Après les avis du Comité, favorable ou défavorable, les élus doivent s'engager à respecter l'avis collectif du Comité dans les décisions à prendre lors des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Engagements et des Investissements permet ainsi de renforcer la notion de contrôle analogue.

g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)

La commission d'appels d'offres de la SPL OSER est un organe qui donne un avis sur les marchés conclus par la société pour ses besoins propres.

3 membres titulaires sont désignés par le Conseil d'Administration et ont une voix délibérative. Il existe également 5 membres suppléants.

h - Les Assemblées Générales

Le représentant de l'actionnaire majoritaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tous les élus des autres collectivités actionnaires sont invités aux Assemblées Générales. Le Président de la Société préside les Assemblées Générales.

Les élus présents, Administrateurs et Censeurs, peuvent s'exprimer sur tous les sujets.

Les résolutions sont votées et généralement adoptées en tenant compte des pouvoirs remis par les élus.

Les Assemblées Générales sont tenues de manière ordinaire généralement pour les sujets liés à l'arrêté des comptes, et de manière extraordinaire lorsqu'il s'agit de modifier les statuts ou de délibérer en faveur d'une résolution permettant la délégation de compétences des augmentations de capital au Conseil d'Administration.

i - Le pacte d'actionnaires

VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires

Le pacte d'actionnaires permet de répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer l'engagement des collectivités dans la Société.
- En Complément des Statuts, fixer les règles de fonctionnement et de gestion de la Société.
- Renforcer le contrôle exercé sur la société. L'article 3 prévoit en effet que les actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration peuvent participer à ce Conseil en qualité de censeur.
- Définir les modalités d'exercice de la direction à savoir la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.
- Définir les objectifs stratégiques portant sur une qualité ambitieuse d'opérations de rénovation énergétique.
- Prévoir les modalités d'entrées au capital de toute nouvelle collectivité souhaitant engager des opérations de rénovations énergétiques.
- Fixer les modalités de financement en « tiers investissement » (pour mémoire montage en BEA abonné).

VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée

Pour mémoire, les statuts dans leur premier article mentionnent que la SPL est régie par différentes sources de droits mais aussi par tout règlement intérieur qui viendrait les compléter. A noter que le règlement intérieur cite également le pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaires a été créé par les 11 actionnaires fondateurs.

Il a été modifié par voie d'avenant le 30 septembre 2015.

Le Pacte conclu à l'origine pour une durée de dix ans a fait l'objet d'une reconduction en 2023 après un allègement administratif.

j - Activité

La SPL OSER n'exerce son activité que pour ses actionnaires publics avec une double limite : le territoire des actionnaires et la rénovation énergétique de leur patrimoine public.

L'activité prévue à l'origine de la création de la Société était basée sur des Baux Emphytéotiques Administratifs avec la particularité liée au tiers financement. Avec la réforme de la commande publique, la Société s'est adaptée pour répondre aux besoins des actionnaires. Elle intervient désormais dans le cadre de mandats de maîtrise d'ouvrage. Par ces mandats, la SPL OSER agit au nom et pour le compte de la collectivité concernée.

S'agissant des marchés contractés avec les collectivités, l'ensemble des contrats repose sur un marché type qui a été amélioré progressivement au cours des années pour tenir compte des retours d'expériences liés aux marchés globaux de performance énergétique.

Les prestations de la Société sont évaluées sur la base de coûts jours qui sont identiques pour toutes les collectivités. Les coûts jours sont présentés à l'Assemblée Spéciale puis au Conseil

d'Administration en vue d'une délibération. Les coûts jours sont réévalués périodiquement, puis mis en place pour les nouveaux contrats.

Depuis sa création, les actionnaires avec lesquelles aucun contrat n'a été signé quel que soit la nature sont les actionnaires suivants :

- SIEL 42, actionnaire fondateur :

Deux actionnaires historiques de 2013 ont quitté la SPL : après que la Société a réalisé des audits pour les Villes de Romans-sur-Isère et de Chambéry, ces collectivités ont exprimé leur volonté de ne pas donner suite. Plusieurs années après les audits, une réduction de capital a été opérée afin de permettre leur sortie du capital de la SPL OSER.

VII. ANNEXES

Annexe 1 – Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée

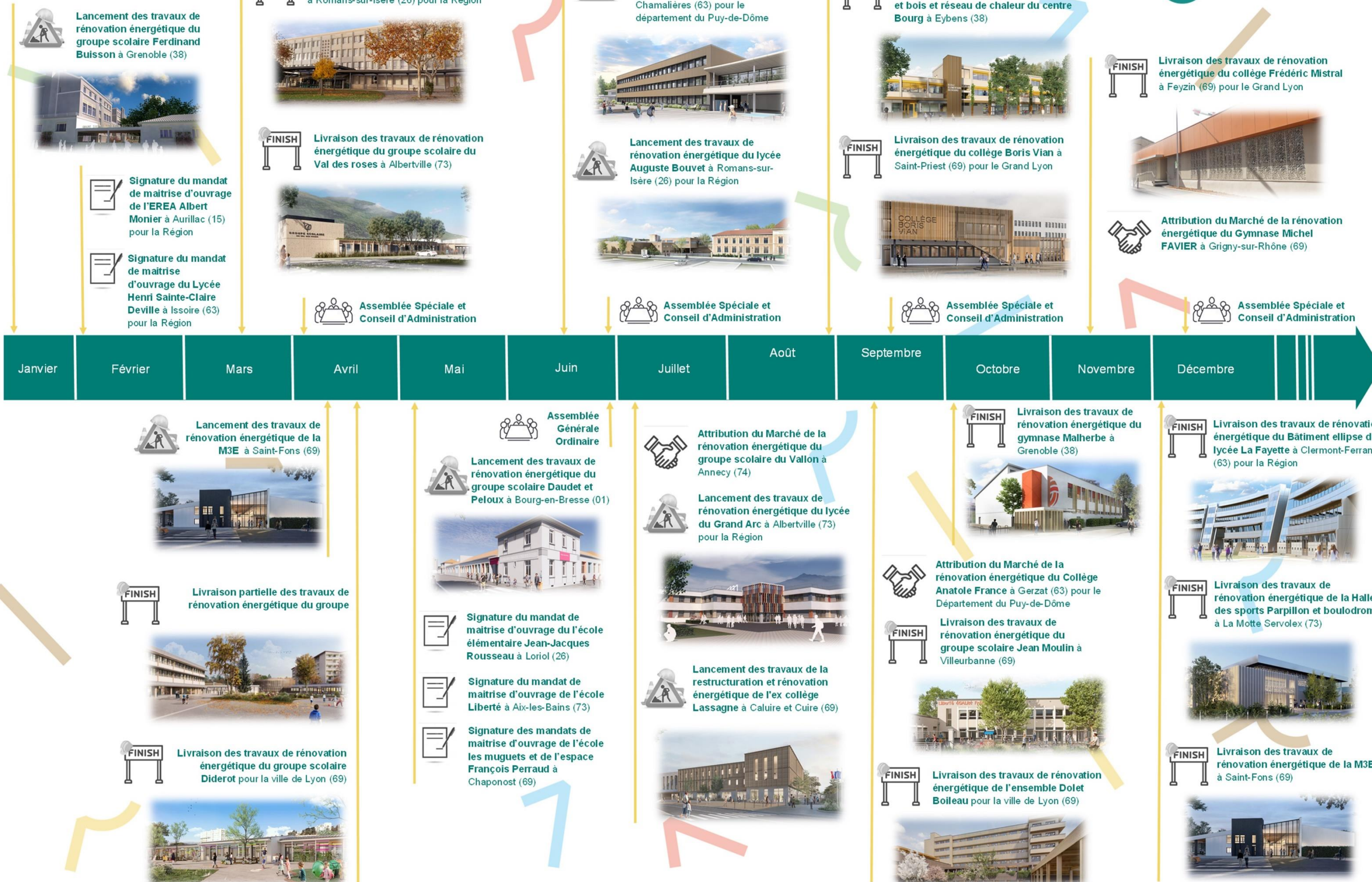
Annexe 3 – Comptes annuels

Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Année 2024



Année 2025



Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée



Groupe scolaire du Val des roses à Albertville

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**, y compris extensions - sans la part de production photovoltaïque



Groupe scolaire des Pommaries à Annecy

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40 % sur l'ensemble du site** correspondant au minimum à **60% d'économies d'énergies** sur les écoles maternelle, élémentaire et le restaurant scolaire.



Maison Nelson Mandela et Petite enfance à Annemasse
Objectif de réduction des consommations d'électricité de **20%**



Groupe scolaire Jarrin, à Bourg-en-Bresse
Objectif de réduction des consommations d'énergie de **55 %**



Ecole maternelle de Brou à Bourg-en-Bresse

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **28%**



Opération école maternelle, élémentaire, école de musique, Caluire Jeunes (ex Collège Lassagne) à Caluire-et-Cuire (69) – Vue d'architecte : Patriarche

Cible énergétique maximale : 60 kWhEF/m²plancher/an pour le site entier

Production photovoltaïque : installation de 100 kWc minimum

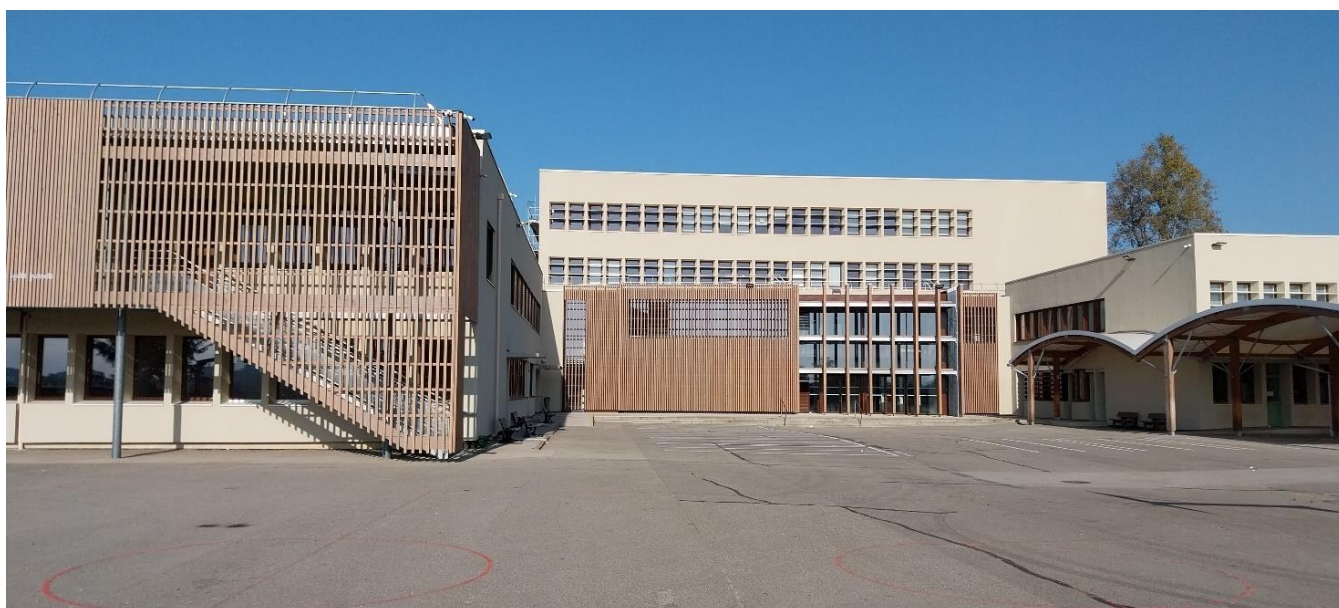
Raccordement au réseau de chaleur urbain



Opération Centre Bourg à Eybens (38) : Ecole maternelle, école élémentaire, Salle des fêtes, chaufferie bois et réseau de chaleur

Objectif de réduction des consommations énergétiques :

École élémentaire **50%** / école maternelle **20%** / salle des fêtes **40%**.



Collège Boris Vian à Saint-Priest pour le Grand Lyon

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50%**



Collège Frédéric Mistral à Feyzin pour le Grand Lyon
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **55%**



Gymnase Léon Jouhaux à Grenoble
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%** - Hors part de l'installation photovoltaïque



Gymnase Malherbe à Grenoble – Phase désamiantage

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **45%** - Hors part de l'installation photovoltaïque



Ecole pasteur à Grigny

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50%**, compris l'accroissement de surface



Groupe scolaire Diderot à Lyon

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **55 %**



Groupe scolaire Gémeaux à Lyon

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50 %**



Ensemble Dolet Boileau à Lyon

Objectif de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du site de **40%**.



Lycée La Fayette à Clermont-Ferrand / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **15%** sur l'ensemble du site y compris les ateliers, l'imprimerie et la demi-pension (hors périmètre travaux)



Lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **41,2 %**



Groupe scolaire Simone Signoret à Saint-Priest (rénovation et extension)
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **30%** en ratio surfacique, compris les consommations liées aux extensions et démolitions reconstructions (gymnase, maternelle et élémentaire)



Groupe scolaire Moulin pour la Ville de Villeurbanne
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **39%**



Groupe scolaire Jouhaux pour la Ville de Villeurbanne
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **48%**

Annexe 3 – Comptes annuels



SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

*101, Cours Charlemagne
69 002 LYON*

COMPTES ANNUELS *Au 31 décembre 2024*

*Cabinet d'Expertise Comptable
SARL au capital de 5 000 € - RCS 831 099 403 00014 - APE 6920Z
90, Allée Pré Mayen – 38 330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
Tél. : 06.30.57.52.33 / Fax : 09.89.32.13.60
Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la région Rhône-Alpes*

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

101 COURS CHARLEMAGNE

CS 20033 LYON 2EME

69002 LYON

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : INGENIERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN

Le 19/03/2025

Emilie VOLLERIN

Expert-Comptable

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 <i>et</i> 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 <i>et</i> 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 <i>à</i> 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 <i>à</i> 13
- <i>Annexe</i>	14 <i>à</i> 22

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
06.30.57.52.33

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
101 COURS CHARLEMAGNE
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	222 702 097.66 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 262 741.94 Euros
- Résultat net comptable,	250 067.84 Euros

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN
Le 18/03/2024

Emilie VOLLERIN
Expert-Comptable

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
101 COURS CHARLEMAGNE
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON



COMPTES ANNUELS

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	71 018. 29	65 706. 50	5 311. 79	5 910. 19	598. 40-	10. 12-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	97 813. 79	72 939. 63	24 874. 16	31 205. 70	6 331. 54-	20. 29-
	Immobilisations en cours						
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 630. 36		5 630. 36	5 741. 60	111. 24-	1. 94-
	Total II	174 462. 44	138 646. 13	35 816. 31	42 857. 49	7 041. 18-	16. 43-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
Comptes de Régularisation	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	51 782 382. 34		51 782 382. 34	44 653 514. 49	7 128 867. 85	15. 96
	Autres créances	164 823 845. 37		164 823 845. 37	103 005 086. 95	61 818 758. 42	60. 02
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	2 776 207. 37		2 776 207. 37	2 785 060. 11	8 852. 74-	0. 32-
	Disponibilités	3 271 650. 00		3 271 650. 00	13 042 240. 09	9 770 590. 09-	74. 91-
	Charges constatées d'avance (3)	12 196. 27		12 196. 27	21 224. 27	9 028. 00-	42. 54-
	Total III	222 666 281. 35		222 666 281. 35	163 507 125. 91	59 159 155. 44	36. 18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	222 840 743. 79	138 646. 13	222 702 097. 66	163 549 983. 40	59 152 114. 26	36. 17

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 177 090 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 177 050.00		11 105 050.00		4 928 000.00-	44.38-
	Réserves						
	Réserve légale	42 297.56		33 438.48		8 859.08	26.49
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	639 687.06		471 364.62		168 322.44	35.71
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	250 067.84		177 181.52		72 886.32	41.14
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	7 109 102.46		11 787 034.62		4 677 932.16-	39.69-
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETTE (1)	Total II						
	Provisions pour risques						
DETTE (1)	Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 883 467.62		26 653 226.40		1 769 758.78-	6.64-
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 824 592.66		3 707 324.51		2 117 268.15	57.11
	Dettes fiscales et sociales	6 533 625.46		6 720 090.16		186 464.70-	2.77-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	178 177 929.99		114 552 395.30		63 625 534.69	55.54
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	173 379.47		129 912.41		43 467.06	33.46
	Total IV	215 592 995.20		151 762 948.78		63 830 046.42	42.06
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	222 702 097.66		163 549 983.40		59 152 114.26	36.17
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		192 494 622.58		126 879 434.38			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202412			Exercice N-131/12/202312	Ecart N / N-1*	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	647 624. 31		647 624. 31	578 483. 20	69 141. 11	11. 95
Production vendue de services	1 615 117. 63		1 615 117. 63	1 416 885. 97	198 231. 66	13. 99
Chiffre d'affaires NET	2 262 741. 94		2 262 741. 94	1 995 369. 17	267 372. 77	13. 40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			20 617. 43	12 057. 85	8 559. 58	70. 99
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			11 579. 11	17. 75	11 561. 36	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 294 938. 48	2 007 444. 77	287 493. 71	14. 32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			735 919. 74	629 763. 29	106 156. 45	16. 86
Impôts, taxes et versements assimilés			6 023. 68	6 068. 20	44. 52-	0. 73-
Salaires et traitements			1 012 384. 21	917 329. 90	95 054. 31	10. 36
Charges sociales			450 935. 14	369 604. 14	81 331. 00	22. 00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 059. 25	16 011. 00	48. 25	0. 30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			22 469. 05	25. 12	22 443. 93	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 243 791. 07	1 938 801. 65	304 989. 42	15. 73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 147. 41	68 643. 12	17 495. 71-	25. 49-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	267	534. 31	110	937. 92	156	596. 39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	601	821. 26	651	952. 50	50	131. 24-
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	869	355. 57	762	890. 42	106	465. 15
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	601	712. 65	619	156. 90	17	444. 25-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	601	712. 65	619	156. 90	17	444. 25-
2. Résultat financier (V-VI)	267	642. 92	143	733. 52	123	909. 40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	318	790. 33	212	376. 64	106	413. 69
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	690.	51			690.	51
Produits exceptionnels sur opérations en capital	111.	24	5	829. 88	5	718. 64-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	801.	75	5	829. 88	5	028. 13-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	111.	24	1	000. 00	888.	76-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	111.	24	1	000. 00	888.	76-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	690.	51	4	829. 88	4	139. 37-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	69	413. 00	40	025. 00	29	388. 00
Total des produits (I+III+V+VII)	3	165 095. 80	2	776 165. 07	388	930. 73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2	915 027. 96	2	598 983. 55	316	044. 41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	250	067. 84	177	181. 52	72	886. 32

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet E-VECA

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 311. 79	5 910. 19	598. 40-	10. 12-
20880000 AUTRES IMMOBILISATIONS	71 018. 29	68 125. 79	2 892. 50	4. 25
28088000 AMORT. AUTRES IMMOB. INCORP	65 706. 50-	62 215. 60-	3 490. 90-	5. 61-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 874. 16	31 205. 70	6 331. 54-	20. 29-
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATI	70 306. 32	78 856. 68	8 550. 36-	10. 84-
21840000 MOBILIER	11 354. 72	11 354. 72		
21880000 AUTRES IMMOBILISATIONS	16 152. 75	16 152. 75		
28183000 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU & IN	56 491. 01-	60 458. 93-	3 967. 92	6. 56
28184000 AMORT. MOBILIER	9 574. 62-	9 042. 52-	532. 10-	5. 88-
28188000 AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	6 874. 00-	5 657. 00-	1 217. 00-	21. 51-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 630. 36	5 741. 60	111. 24-	1. 94-
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	5 630. 36	5 741. 60	111. 24-	1. 94-
Total II	35 816. 31	42 857. 49	7 041. 18-	16. 43-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	51 782 382. 34	44 653 514. 49	7 128 867. 85	15. 96
41100000 COLLECTIF CLIENTS	15 456 204. 44	6 204 487. 25	9 251 717. 19	149. 11
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	59 073. 60	90 343. 00	31 269. 40-	34. 61-
41820000 CLIENTS - AUTRES B.E.A.	69 984. 20	33 018. 79	36 965. 41	111. 95
41840000 CLIENTS - B.E.A DONT K.RÉSIDUE	36 197 120. 10	38 325 665. 45	2 128 545. 35-	5. 55-
AUTRES CREANCES	164823845. 37	103005086. 95	61818758. 42	60. 02
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	24 166. 45	420. 00	23 746. 45	NS
40980000 R.R.R. À OBTENIR, AVOIRS NON	299. 70		299. 70	
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	1 188. 07		1 188. 07	
43870000 ORGANISMES - PROD. À RECEVOIR	152. 56	12 094. 66	11 942. 10-	98. 74-
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	465. 43		465. 43	
44585000 TVA NON ENCORE RÉCUPÉRABLE	43 397. 47	32 553. 45	10 844. 02	33. 31
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	190 356. 59	231 421. 71	41 065. 12-	17. 74-
46131000 MANDAT - BUDGET ÉTUDES	1 170 745. 33	980 016. 16	190 729. 17	19. 46
46133000 MANDAT - BUDGET TRAVAUX	154 887 734. 86	96 227 439. 21	58 660 295. 65	60. 96
46134200 MANDAT - BUDGET HONORAIRES	2 147 041. 11	1 164 936. 24	982 104. 87	84. 31
46137000 MANDAT - FRAIS DIVERS	3 308 578. 13	2 483 849. 39	824 728. 74	33. 20
46139200 MANDAT MAINTENANCE - P2 MAINT	1 737 279. 12	1 076 426. 20	660 852. 92	61. 39
46139300 MANDAT MAINTENANCE - P3 GER	647 801. 77	360 768. 64	287 033. 13	79. 56
46139500 MAINTENANCE MANDAT - P5 SENSIB	190 637. 12	147 880. 50	42 756. 62	28. 91
46139600 MANDAT MAINTENANCE - P6	433 472. 76	285 047. 59	148 425. 17	52. 07
46139800 MANDAT MAINTENANCE INTERESSEMT	40 528. 90	2 233. 20	38 295. 70	NS
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 776 207. 37	2 785 060. 11	8 852. 74-	0. 32-
50820400 BONS SOUSCRIPTION 1M€ 10A2.4	1 000 000. 00	1 000 000. 00		
50820500 BONS SOUSCRIPTION 750K€ 5A1.4	750 000. 00	750 000. 00		
50820600 BONS SOUSCRIPTION 1M€ 2 ANS	1 000 000. 00	1 000 000. 00		
50880000 INTERETS COURUS SUR OBLIGATION	26 207. 37	35 060. 11	8 852. 74-	25. 25-
DISPONIBILITES	3 271 650. 00	13 042 240. 09	9 770 590. 09-	74. 91-
51200100 CE SPL OSER	1 663 031. 06	6 071 263. 34	4 408 232. 28-	72. 61-
51200200 CE DÉPÔT EN CAPITAL	31 067. 80	181 849. 07	150 781. 27-	82. 92-
51220200 CE RÉGION L. CLAUDEL		11 142. 80	11 142. 80-	100. 00-
51240100 CE MONTMÉLIAN MÉDIATÈQUE	8 063. 64	10 190. 70	2 127. 06-	20. 87-
51250100 C.A.T. 12*250K_0.80%ÉCH 01/02		3 000 000. 00	3 000 000. 00-	100. 00-
51250200 C.A.T. 10*250K_0.66%ÉCH 15/02		2 000 000. 00	2 000 000. 00-	100. 00-
51250700 C.A.T. 15*100k€ verts progress	1 500 000. 00	1 500 000. 00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
51280100	CE GRIGNY JOLIOT CURIE		71 996. 10	71 996. 10-	100. 00-
51870200	INTÉRÊTS COMPTE À TERME	69 487. 50	195 798. 08	126 310. 58-	64. 51-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		12 196. 27	21 224. 27	9 028. 00-	42. 54-
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	12 196. 27	21 224. 27	9 028. 00-	42. 54-
Total III		222666281. 35	163507125. 91	59159155. 44	36. 18
TOTAL GENERAL		222702097. 66	163549983. 40	59152114. 26	36. 17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	6 177 050.00	11 105 050.00	4 928 000.00-	44.38-
10130100 CAPITAL SOCIAL - ENTRANT	942 510.00	5 870 510.00	4 928 000.00-	83.95-
10130200 CAPITAL SOCIAL - OPÉRATIONS	5 234 540.00	5 234 540.00		
RESERVE LEGALE	42 297.56	33 438.48	8 859.08	26.49
10611000 RÉSERVE LÉGALE	42 297.56	33 438.48	8 859.08	26.49
AUTRES RESERVES	639 687.06	471 364.62	168 322.44	35.71
10680000 AUTRES RÉSERVES	639 687.06	471 364.62	168 322.44	35.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	250 067.84	177 181.52	72 886.32	41.14
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Total I	7 109 102.46	11 787 034.62	4 677 932.16-	39.69-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	24 883 467.62	26 653 226.40	1 769 758.78-	6.64-
16410100 CE - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE V	1 346 327.84	1 436 357.09	90 029.25-	6.27-
16410200 CE - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	547 312.94	588 283.98	40 971.04-	6.96-
16410300 CE - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	513 824.76	552 288.91	38 464.15-	6.96-
16410400 CE - BOURG-EN-BRESSE - LES VEN	421 851.48	452 636.42	30 784.94-	6.80-
16410500 CE - RÉGION - L.CLAUDEL	667 311.80	714 796.42	47 484.62-	6.64-
16410600 CE - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	113 391.38	121 365.43	7 974.05-	6.57-
16410700 CE - GRIGNY - ECOLES JOLIOT CU	1 743 190.25	1 841 519.98	98 329.73-	5.34-
16420100 CDC - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE	1 327 823.43	1 416 502.63	88 679.20-	6.26-
16420200 CDC - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	547 531.13	586 622.39	39 091.26-	6.66-
16420300 CDC - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	514 029.59	550 729.00	36 699.41-	6.66-
16420400 CDC - BOURG-EN-BRESSE - LES VE	416 119.33	445 929.74	29 810.41-	6.69-
16420500 CDC - BOURG-EN-BRESSE - ST EXU	1 207 450.20	1 304 616.56	97 166.36-	7.45-
16420600 CDC - BOURG-EN-BRESSE - FAVIER	964 445.44	1 030 264.89	65 819.45-	6.39-
16420700 CDC - RÉGION - L.MONTGOLFIER	382 876.42	411 105.48	28 229.06-	6.87-
16420800 CDC - RÉGION - L.CLAUDEL	655 373.42	701 904.82	46 531.40-	6.63-
16420900 CDC - RÉGION - L.AMBLARD	586 566.91	628 235.91	41 669.00-	6.63-
16421000 CDC - RÉGION - L.LES CANUTS	2 274 825.19	2 437 995.47	163 170.28-	6.69-
16421100 CDC - RÉGION - L.A.PICASSO	2 031 000.27	2 178 125.41	147 125.14-	6.75-
16421200 CDC - RÉGION - L.S.WEIL	1 452 377.54	1 564 003.50	111 625.96-	7.14-
16421300 CDC - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	340 313.82	363 790.74	23 476.92-	6.45-
16421400 CDC - ANNECY - LES ROMAINS	1 954 370.69	2 097 411.33	143 040.64-	6.82-
16421500 CDC - GRIGNY - ECOLES JOLIOT C	860 878.90	926 931.02	66 052.12-	7.13-
16421600 CDC - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 504 780.86	1 611 182.40	106 401.54-	6.60-
16430100 BPI - RÉGION - L.MONTGOLFIER	386 015.69	415 860.80	29 845.11-	7.18-
16430200 BPI - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 526 812.38	1 635 529.59	108 717.21-	6.65-
16430300 BPI - RÉGION - L.AMBLARD	596 665.96	639 236.49	42 570.53-	6.66-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 824 592.66	3 707 324.51	2 117 268.15	57.11
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	4 671 493.74	2 316 044.16	2 355 449.58	101.70
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	1 153 098.92	1 391 280.35	238 181.43-	17.12-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 533 625.46	6 720 090.16	186 464.70-	2.77-
42510000 NOTES DE FRAIS	2 383.57	4 371.46	1 987.89-	45.47-
42520000 DEPENSES CB	2 032.29		2 032.29	
42820000 DETTES PROV. CONGÉS PAYÉS	76 394.99	69 965.95	6 429.04	9.19
43100000 URSSAF	53 607.00	37 677.00	15 930.00	42.28
43120000 URSSAF TA SOLDE	872.70	776.94	95.76	12.33
43720000 MUTUELLE - MALAKOFF MÉDÉRIC HU	11 287.67	10 228.96	1 058.71	10.35

DETAIL BILAN PASSIF	
---------------------	--

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
43732000	RETRAITE - APICIL	17 402. 46	12 160. 53	5 241. 93	43. 11
43820000	CHARGES SUR CONGÉS À PAYER	58 173. 69	29 103. 40	29 070. 29	99. 89
43860000	ORGANISMES - AUTRES CHARGES À	775. 63	690. 51	85. 12	12. 33
44210000	ETAT-PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	7 207. 00	4 759. 00	2 448. 00	51. 44
44410000	ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	29 389. 00	40 025. 00	10 636. 00-	26. 57-
44551000	TVA À DÉCAISSER	137 805. 00	22 122. 00	115 683. 00	522. 93
44581000	TVA NON ENCORE DÉCLARABLE	81 121. 63	78 422. 36	2 699. 27	3. 44
44587000	TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	6 054 317. 83	6 408 126. 05	353 808. 22-	5. 52-
44860000	ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	855. 00	1 661. 00	806. 00-	48. 52-
AUTRES DETTES		178177929. 99	114552395. 30	63625534. 69	55. 54
41100000	COLLECTIF CLIENTS	30 566. 11	15 888. 48	14 677. 63	92. 38
41940000	CLIENTS - REDEVANCE AVANCE PRÊ	46 304. 31	50 333. 31	4 029. 00-	8. 00-
41980000	R.R.R. À ACCORDER ET AVOIRS ÉT	22 170. 90		22 170. 90	
46111000	MANDAT - AVANCES DEMANDÉES	175 402 126. 14	112 752 612. 05	62 649 514. 09	55. 56
46112000	MANDAT MAINTENANCE - RBT DEMAN	2 589 578. 45	1 630 143. 20	959 435. 25	58. 86
46152000	MANDAT - PÉNALITÉS RETENUES	65 609. 16	84 256. 54	18 647. 38-	22. 13-
46778000	DETTE DIVERSES	20 137. 89	18 253. 63	1 884. 26	10. 32
46779000	Comité Social et économique	1 437. 03	908. 09	528. 94	58. 25
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		173 379. 47	129 912. 41	43 467. 06	33. 46
48710000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	173 379. 47	129 912. 41	43 467. 06	33. 46
Total IV		215592995. 20	151762948. 78	63830046. 42	42. 06
TOTAL GENERAL		222702097. 66	163549983. 40	59152114. 26	36. 17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	647 624. 31	578 483. 20	69 141. 11	11. 95
70220000 B.E.A. REDEVANCES R2	202 867. 43	196 798. 03	6 069. 40	3. 08
70220100 B.E.A. REDEVANCE R2 - REV	30 558. 81	27 729. 59	2 829. 22	10. 20
70230000 B.E.A. REDEVANCES R3	95 099. 42	110 679. 38	15 579. 96-	14. 08-
70230100 B.E.A. REDEVANCE R3 - REV	17 659. 89	17 647. 49	12. 40	0. 07
70240000 B.E.A. REDEVANCES R4	106 883. 38	118 029. 34	11 145. 96-	9. 44-
70240100 B.E.A. REDEVANCE R4 - REV	18 017. 11	17 021. 37	995. 74	5. 85
70250000 B.E.A. REDEVANCES R5	38 013. 45	42 821. 70	4 808. 25-	11. 23-
70250100 B.E.A. REDEVANCE R5 - REV	6 292. 02	6 148. 52	143. 50	2. 33
70260000 B.E.A. REDEVANCES R6	41 614. 23	19 382. 15	22 232. 08	114. 70
70260100 B.E.A. REDEVANCE R6 - REV	6 698. 83	11 049. 68	4 350. 85-	39. 38-
70270000 B.E.A. REDEVANCES INTÉRESSEMEN	83 919. 74	11 175. 95	72 743. 79	650. 90
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 615 117. 63	1 416 885. 97	198 231. 66	13. 99
70610100 HONORAIRES - AUDITS ÉNERGÉTIQU	161 592. 05	281 750. 00	120 157. 95-	42. 65-
70610200 HONORAIRES - A.M.O.	2 013. 00	8 001. 00	5 988. 00-	74. 84-
70610400 HONORAIRES - MANDATS - EXPLOIT	82 331. 00	57 720. 83	24 610. 17	42. 64
70610600 HONORAIRES - MANDATS	1 286 214. 69	1 072 890. 12	213 324. 57	19. 88
70612100 HONORAIRES - REV - AUDITS		745. 96	745. 96-	100. 00-
70612600 HONORAIRES - RÉV - MANDATS	106 724. 26	62 415. 79	44 308. 47	70. 99
70860000 INDEMNITÉ RÉILIATION DE MANDA	8 628. 00		8 628. 00	
70880000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS	13 791. 00	1 854. 00	11 937. 00	643. 85
70880100 RÉTROCESSION PDT. PHOTOVOLTA"Q	47 736. 55-	69 523. 80-	21 787. 25	31. 34
70880200 RÉTROCESSION PRIME PHOTOVOLTA"	577. 80-	1 155. 60-	577. 80	50. 00
70880300 RÉTROCESSION FRAIS PHOTOVOLTA"	2 137. 98	2 187. 67	49. 69-	2. 27-
Chiffre d'affaires NET	2 262 741. 94	1 995 369. 17	267 372. 77	13. 40
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 617. 43	12 057. 85	8 559. 58	70. 99
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 617. 43	12 057. 85	8 559. 58	70. 99
AUTRES PRODUITS	11 579. 11	17. 75	11 561. 36	NS
75800000 PRODUIT DE GESTION COURANTE	11 579. 11	17. 75	11 561. 36	NS
Total des Produits d'exploitation	2 294 938. 48	2 007 444. 77	287 493. 71	14. 32
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	735 919. 74	629 763. 29	106 156. 45	16. 86
60537000 B.E.A. BUDGET CHARGE PHOTOVOLT	2 137. 99	2 187. 67	49. 68-	2. 27-
60537100 B.E.A. RÉTROCESSION PHOTOVOLTA	47 736. 55-	69 523. 80-	21 787. 25	31. 34
60537200 BEA RETROCESS PRIME PHOTOVOLTA	577. 80-	1 155. 60-	577. 80	50. 00
60538000 B.E.A. INTERESSEMENT	83 919. 74	11 175. 95	72 743. 79	650. 90
60612000 CARBURANTS, LUBRIFIANTS	2 091. 09	2 208. 20	117. 11-	5. 30-
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN, PETIT É	3 198. 11	5 263. 72	2 065. 61-	39. 24-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	63. 55	2 808. 15	2 744. 60-	97. 74-
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	16 028. 65	5 920. 00	10 108. 65	170. 75
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	51 932. 88	39 312. 44	12 620. 44	32. 10
61380400 LOCATION 308 ESSENCE 08/19	4 075. 32	3 597. 56	477. 76	13. 28
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIÉ	10 504. 54	9 364. 04	1 140. 50	12. 18
61551000 ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRANSPOR	175. 20	1 313. 29	1 138. 09-	86. 66-
61560100 CPRO - MAIL IN BLACK	910. 00	716. 80	193. 20	26. 95
61560200 CPRO - FIREWALL	4 167. 05	2 975. 95	1 191. 10	40. 02
61560300 CPRO - BOITE AUX LETTRES HÉBER	1 892. 65	1 534. 68	357. 97	23. 33
61560400 CPRO - COPIEUR LOCATION MAINTÉ	3 664. 19	3 458. 61	205. 58	5. 94
61560500 CPRO - MAINTENANCE CONTRAT PRI	2 073. 94	5 483. 40	3 409. 46-	62. 18-
61560600 CPRO - SAUVEGARDE ISI BACKUP	3 325. 13	2 184. 64	1 140. 49	52. 20
* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois				

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024	31/12/2023	Euros	%
	12	12	12		
61560700	ATELIER 111 - SITE INTERNET	1 670. 00	1 620. 00	50. 00	3. 09
61560800	CPRO - TEAMS		271. 20	271. 20-	100. 00-
61560900	GESPROJET	3 540. 83	3 620. 84	80. 01-	2. 21-
61561000	MAINTENANCE - P1	41 614. 23	19 382. 15	22 232. 08	114. 70
61561100	MAINTENANCE - P1 - RÉVISION	6 698. 83	11 049. 68	4 350. 85-	39. 38-
61562000	MAINTENANCE - P2	202 868. 30	196 797. 46	6 070. 84	3. 08
61562100	MAINTENANCE - P2 - RÉVISION	30 558. 81	27 729. 49	2 829. 32	10. 20
61563000	MAINTENANCE - P3	112 759. 35	128 326. 85	15 567. 50-	12. 13-
61565000	MAINTENANCE - P5	38 014. 57	42 822. 79	4 808. 22-	11. 23-
61565100	MAINTENANCE - P5 - RÉVISION	6 355. 15	6 150. 63	204. 52	3. 33
61566000	CPRO - SAGE & EFAKTO	3 319. 00	3 325. 00	6. 00-	0. 18-
61566100	ORANGE - MCO COLLAB	545. 90	535. 83	10. 07	1. 88
61566200	C PRO LICENCES OFFICE 365	935. 95	1 764. 90	828. 95-	46. 97-
61566300	LUCCA - FIGGO - LOGICIEL RH	1 916. 81	800. 10	1 116. 71	139. 57
61610100	ASSURANCES - RESP. CIVILE GÉNÉ	20 268. 15	16 065. 72	4 202. 43	26. 16
61610200	ASSURANCES - R.C.M.S.	1 200. 00	1 200. 00		
61610300	ASSURANCES - LOCAUX GRENOBLE	332. 97	487. 76	154. 79-	31. 73-
61610400	ASSURANCE LOCAUX VOLVIC	310. 34	339. 93	29. 59-	8. 70-
61610500	Assurance Locaux Lyon	313. 18	312. 50	0. 68	0. 22
61630000	ASSURANCES - TRANSPORT	928. 77	736. 16	192. 61	26. 16
62260000	HONORAIRES	13 637. 60	16 820. 00	3 182. 40-	18. 92-
62260100	HONORAIRES EXPERTISE-COMPTABLE	11 826. 50	11 050. 00	776. 50	7. 03
62260200	HONORAIRES COMMISSARIAT AUX CO	9 657. 80	10 585. 40	927. 60-	8. 76-
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	617. 04	449. 69	167. 35	37. 21
62280000	AUTRES RÉMUNÉRATIONS	9 916. 10	17 376. 98	7 460. 88-	42. 94-
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	2 371. 58	3 464. 08	1 092. 50-	31. 54-
62510000	FRAIS AREA	3 783. 81	4 433. 68	649. 87-	14. 66-
62514000	FRAIS PÉAGE, TRAIN, PARKING, H	25 212. 05	29 289. 17	4 077. 12-	13. 92-
62520000	INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	4 716. 43	4 676. 79	39. 64	0. 85
62561000	FRAIS REPAS	3 836. 55	3 483. 03	353. 52	10. 15
62570000	RÉCEPTIONS	2 552. 19	7 010. 10	4 457. 91-	63. 59-
62600300	FRAIS POSTAUX	4 324. 20	2 932. 22	1 391. 98	47. 47
62620100	LIGNE FIXE	392. 55	354. 22	38. 33	10. 82
62620200	ABONNEMENT INTERNET		300. 00	300. 00-	100. 00-
62620300	LIGNES MOBILES	7 184. 83	6 551. 38	633. 45	9. 67
62620400	FIBRE	6 812. 98	6 791. 70	21. 28	0. 31
62780000	SERVICES BANCAIRES	8 040. 82	7 562. 33	478. 49	6. 33
62810000	COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	5 039. 89	4 467. 83	572. 06	12. 80
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		6 023. 68	6 068. 20	44. 52-	0. 73-
63130000	FORMATION CONTINUE	678. 68	604. 20	74. 48	12. 33
63511000	C.F.E. ET C.V.A.E.	3 007. 00	3 104. 00	97. 00-	3. 13-
63512000	TAXE FONCIÈRE	1 916. 00	1 854. 00	62. 00	3. 34
63514000	TAXE SUR VÉHICULES DE SOCIÉTÉ	422. 00	506. 00	84. 00-	16. 60-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 012 384. 21	917 329. 90	95 054. 31	10. 36
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	958 092. 39	851 537. 52	106 554. 87	12. 51
64122000	CONGÉS PAYÉS PROVISIONNÉS	6 429. 04	12 090. 43	5 661. 39-	46. 83-
64130000	INDEMNITÉS TRANSPORT PUBLIC	2 372. 31	3 744. 88	1 372. 57-	36. 65-
64131000	PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	35 490. 47	39 957. 07	4 466. 60-	11. 18-
64141000	MANDAT DIRECTEUR GENERAL	10 000. 00	10 000. 00		
64149010	AVANTAGES EN NATURE VEHICULE	1 446. 72-	1 594. 23-	147. 51	9. 25
64170000	AVANTAGES EN NATURE	1 446. 72	1 594. 23	147. 51-	9. 25-
* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois					

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	450 935. 14	369 604. 14	81 331. 00	22. 00
64502000 CHARGES SOCIALES SUR PROV. C.P	29 070. 29	4 867. 51	24 202. 78	497. 23
64510000 COTISATIONS - URSSAF	281 623. 54	242 223. 06	39 400. 48	16. 27
64520000 COTISATIONS - MUTUELLES	38 219. 52	34 381. 09	3 838. 43	11. 16
64531000 COT. CAISSE RETRAITE COMPL. EM	72 441. 85	64 648. 99	7 792. 86	12. 05
64713000 PART PATRONALE TICKETS RESTAUR	22 272. 00	17 339. 40	4 932. 60	28. 45
64720000 VERSEMENTS AU CSE	528. 94	697. 09	168. 15-	24. 12-
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	2 724. 00	2 297. 00	427. 00	18. 59
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 055. 00	3 150. 00	905. 00	28. 73
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 059. 25	16 011. 00	48. 25	0. 30
68111000 DOT/AMORT. IMMOB. INCOPORELLES	3 490. 90	4 680. 00	1 189. 10-	25. 41-
68112000 DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	12 568. 35	11 331. 00	1 237. 35	10. 92
AUTRES CHARGES	22 469. 05	25. 12	22 443. 93	NS
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	22 469. 05	25. 12	22 443. 93	NS
Total des Charges d'exploitation	2 243 791. 07	1 938 801. 65	304 989. 42	15. 73
Résultat d'exploitation	51 147. 41	68 643. 12	17 495. 71-	25. 49-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	267 534. 31	110 937. 92	156 596. 39	141. 16
76880000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	296. 29	57. 92	238. 37	411. 55
76885000 INTÉRÊTS COURUS SUR COMPTE À T	208 340. 76	50 700. 00	157 640. 76	310. 93
76886000 INTERETS DES OBLIGATIONS	58 897. 26	60 180. 00	1 282. 74-	2. 13-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	601 821. 26	651 952. 50	50 131. 24-	7. 69-
79600000 TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈ	601 821. 26	651 952. 50	50 131. 24-	7. 69-
Total des Produits financiers	869 355. 57	762 890. 42	106 465. 15	13. 96
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	601 712. 65	619 156. 90	17 444. 25-	2. 82-
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	601 712. 65	619 156. 90	17 444. 25-	2. 82-
Total des Charges financières	601 712. 65	619 156. 90	17 444. 25-	2. 82-
Résultat financier	267 642. 92	143 733. 52	123 909. 40	86. 21
Résultat courant avant impôts	318 790. 33	212 376. 64	106 413. 69	50. 11
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	690. 51		690. 51	
77100000 PRODUITS EXCEPT. /OPÉ. GESTION	690. 51		690. 51	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	111. 24	5 829. 88	5 718. 64-	98. 09-
77500000 PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'		150. 00	150. 00-	100. 00-
77560000 PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'	111. 24	1 000. 00	888. 76-	88. 88-
77700000 QP SUBVENTION INVESTISSEMENTS		4 679. 88	4 679. 88-	100. 00-
Total des Produits exceptionnels	801. 75	5 829. 88	5 028. 13-	86. 25-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	111. 24	1 000. 00	888. 76-	88. 88-
67560000 VNC ÉLÉMENTS D'ACTIF CÉDÉS	111. 24	1 000. 00	888. 76-	88. 88-
* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois				

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

101 COURS CHARLEMAGNE
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluations des produits et en cours	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	21
Résultats financiers des cinq derniers exercices	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

La Société Publique Locale d'Efficacité Energétique a été créée le 1er Janvier 2013.

Son object est, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la mise en oeuvre de leur stratégie et de leur projets de rénovation énergétique, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédié.

Son siège sociae est fixée dans les locaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 101 Cours Charlemagne, CS20033, 69002 LYON Cedex 02.

Sa durée est fixée à 99 ans.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 222 702 097.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 262 741.94 Euros et dégageant un bénéfice de 250 067.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 126		2 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 211		6 237
Emballages récupérables et divers	16 153		
TOTAL	106 364		6 237
Prêts, autres immobilisations financières	5 742		
TOTAL	5 742		
TOTAL GENERAL	180 232		9 129

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			71 018	71 018
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 787	81 661	81 661
Emballages récupérables et divers			16 153	16 153
TOTAL		14 787	97 814	97 814
Prêts, autres immobilisations financières		111	5 630	5 630
TOTAL		111	5 630	5 630
TOTAL GENERAL		14 898	174 462	174 462

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	62 216	3 491		65 707
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 501	11 351	14 787	66 066
Emballages récupérables et divers	5 657	1 217		6 874
TOTAL	75 158	12 568	14 787	72 940
TOTAL GENERAL	137 374	16 059	14 787	138 646

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 491				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 351				
Emballages récupérables et divers	1 217				
TOTAL	12 568				
TOTAL GENERAL	16 059				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 630	0	5 630
Autres créances clients	51 782 382	17 727 375	34 055 007
Personnel et comptes rattachés	1 188	1 188	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153	153	
Taxe sur la valeur ajoutée	234 219	234 219	
Débiteurs divers	164 588 285	164 588 285	
Charges constatées d'avance	12 196	12 196	
TOTAL	216 624 054	182 563 417	34 060 637

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 883 468	1 785 095	7 527 874	15 570 499
Fournisseurs et comptes rattachés	5 824 593	5 824 593		
Personnel et comptes rattachés	80 811	80 811		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142 119	142 119		
Impôts sur les bénéfices	29 389	29 389		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 273 244	6 273 244		
Autres impôts taxes et assimilés	8 062	8 062		
Autres dettes	178 177 930	178 177 930		
Produits constatés d'avance	173 379	173 379		
TOTAL	215 592 996	192 494 623	7 527 874	15 570 499
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 769 712			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	1 110 505	2 200	495 000	617 705

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	63 354	33.33
Logiciel avant 2017	2 290	100.00
Site internet	5 375	33.33

Les logiciels étaient amortis en linéaire sur 12 mois jusqu'au 31.12.2016

Depuis le 01.01.2017, les logiciels sont amortis en linéaire sur 3 ans.

Le site internet acquis en 2014, était également amortis en linéaire sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Dégressif	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

La société appréhende ses produits selon la méthode à l'avancement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes des mandats apparaissent à l'actif et au passif du bilan.

Le solde vis-à-vis des Collectivités Mandantes figure au passif dans la rubrique "autres dettes" pour 13.493.494,65euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 326 178
Autres créances	452
Valeurs mobilières de placement	26 207
Disponibilités	69 488
Total	36 422 325

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 153 099
Dettes fiscales et sociales	136 199
Autres dettes	22 171
Total	1 311 469

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 196
Total	12 196
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	173 379
Total	173 379

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Comptabilisation des baux emphytéotiques administratifs (BEA) de rénovation énergétique

La société a comptabilisé les BEA qu'elle a signé en 2014, 2015, 2016 et 2017 suivant le modèle dit de la "créance financière" car le contrôle qu'exerce l'autorité publique sur l'investissement que la SPL réalise n'autorise pas cette dernière à inscrire cet actif à son bilan.

Comptabilisation de 3 contrats de SWAP à taux d'intérêts

La société a souscrit 3 contrats de swap de taux d'intérêts afin de faire correspondre les contrats de prêts à taux variables aux loyers fixes prévus dans les baux emphytéotiques administratifs.

Cession Dailly sur les opérations

La société a consenti, en garantie des emprunts de long terme et au profit des prêteurs, sur toutes les opérations, une cession Dailly de la part des loyers correspondant aux remboursements et aux intérêts desdits emprunts.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de Services	1 638 875
Prestations liées aux baux emphytéotique (BEA)	
Redevances facturées aux Collectivités dans le cadre des BEA	647 624
Refacturations Diverses	23 757 -
Total	2 262 742

Répartition par secteur géographique	Montant
Région Auvergne-Rhône-Alpes	2 262 742
Total	2 262 742

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Employés	5
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.657,80 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.657,80 euros.

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits Exceptionnels Sur Op. Gestion	6 9 1	7 7 1 0 0 0 0 0
- Produits Cession Elements Actifs	1 1 1	7 7 5 6 0 0 0 0
Total	8 0 2	
Charges exceptionnelles		
- VNC Elements Actifs Cédés	1 1 1	6 7 5 6 0 0 0 0
Total	1 1 1	

Le 18/03/2024
Directeur Général Mr Philippe TRUCHY

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 801	10 999	11 105	11 105	6 177
Nbre des actions ordinaires existantes	1 080 105	1 099 905	1 110 505	1 110 505	617 705
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 558	2 065	1 701	1 996	2 263
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10-	65-	70	233	336
Impôts sur les bénéfices				40	69
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31-	82-	51	177	250
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0. 01-	0. 06-	0. 06	0. 17	0. 43
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	13	14	18	18
Montant de la masse salariale de l'exercice	534	652	754	917	1 012
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	228	275	302	370	451